



Signe typographique qui représente la conjonction "et"



L'autogestion : un choix dé-libéré ?

**EDITO**

Comme si la réalité de demain ne devait pas être faite de l'utopie d'hier et d'aujourd'hui... 3

ANALYSE**L'autogestion: un choix dé-libéré?**

Quand des travailleurs prennent leur destin en main? 4

Les entreprises récupérées par les travailleurs en Argentine: laboratoire d'une nouvelle économie? 6

Perspective syndicale sur l'autogestion 9

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Semons des possibles... 11

L'AID a 30 ans, une histoire d'avenir... 12

Au(x) sujet(s) des droits culturels 13

Des siècles de suspicion sur le chômeur et la chômeuse 14

Austérité et dette, quand les femmes s'en mêlent 16

EN RÉGIONS

Résistons au pillage de notre Sécurité sociale 17

Le Festival Vivre Debout: Cap sur l'Utopie 19

«Clair et Obscur», une expo interactive autour de la réalité carcérale 20

EN BREF

Une tout autre école 20

Et si on osait la paix? Le pacifisme en Belgique d'hier à aujourd'hui 22

AGENDA

23

FICHE PÉDAGOGIQUE

Communiquer en assemblée pour réfléchir, appuyer et mener l'action collective



© REPORTAGE PHOTO & 86



© REPORTAGE PHOTO & 86

Les photos proposées dans cette & proviennent de l'Asbl Gratte. Cette association originale a comme mission de favoriser les rencontres entre jeunes valides et jeunes handicapés mentaux autour d'activités.

Partir en vacances avec Gratte, c'est faire le choix assumé de séjourner différemment, de «partir avec» la personne handicapée et non «pour» elle: ce n'est donc pas de l'assistantat ni une bonne action; ce n'est pas non plus un projet social, c'est plutôt le projet «sociétal» de Vivre Ensemble.

Pas d'animateur, ni d'animés; simplement deux organisateurs qui font tout pour que l'activité soit réussie dans une ambiance authentique et spontanée, afin de découvrir la différence. ■

COMITÉ DE RÉDACTION: LAHCEN AIT AHMED, STÉPHANIE BAUDOT, VIRGINIE DELVAUX, FRANCE HUART (COORDINATION), ZOÉ MAUS, FLORENCE MOUSSIAUX, MICHÈLE STESSEL, NICOLE TINANT

SECRETARIAT: FRANCINE BAILLET, LYSIANE METTENS

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO: SÉVERINE ANDRÉ, LAURENCE DELPERDANCE, VIRGINIE DELVAUX, PIERRE DUFAUX, NATALIA HIRTZ, FRANCE HUART, FLORENCE LORIAUX, ZOÉ MAUS, FLORENCE MOUSSIAUX, SÉBASTIEN ROBEET, ÉMILE SERVAIS, MICHÈLE STESSEL, ANNE-FRANÇOISE THEUNISSEN

PHOTOS: ASBL GRATTE

CIEP COMMUNAUTAIRE: TÉL: 02/246.38.41, 42, 43 - FAX: 02/246.38.25 - COURRIEL: COMMUNAUTAIRE@CIEP.BE

ÉDITEUR RESPONSABLE: VIRGINIE DELVAUX - CHAUSSÉE DE HAECHE 579 - 1030 BRUXELLES

DESIGN: DCL PRINTERS - COURRIEL: DCL.PRINTERS@SKYNET.BE - IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ SANS CHLORE

Comme si la réalité de demain ne devait pas être faite de l'utopie d'hier et d'aujourd'hui...¹

PAR VIRGINIE DELVAUX, DIRECTRICE
CIEP-ISCO COMMUNAUTAIRE

Voilà pourquoi, à quelques mois des élections sociales², nous avons décidé au CIEP de nous pencher sur l'autogestion en entreprise, cette forme de participation absolue des travailleurs aux outils d'organisation, de production et de revenus de leur institution. D'emblée, en 2015, le terme «autogestion» questionne et donnerait peut-être même envie d'être qualifié de projet «néo-rétro», ce concept désignant des objets modernes conçus pour évoquer ou ressembler à des objets d'époque.

Il est vrai que l'autogestion est associée à l'Histoire: ses prémices sont liées à un mouvement porté par des utopistes comme Fourier, Owen, au XIX^e siècle pour enfin prendre une forme qui séduisit énormément, fin des années 1960, tout particulièrement dans les mouvements militants, anti-autoritaires, voire libertaires. Et puis le vide, ou presque: milieu des années 80, le modèle tend à disparaître des radars. Le concept aurait-il déjà été épuisé?

On ne peut pas, certainement pas, le dire en ces termes. En Belgique, l'au-

to-gestion n'a jamais vraiment cessé d'exister et cela dans de très nombreuses composantes de notre société et pas uniquement dans le champ de l'entreprise dite «traditionnelle»: pensons au secteur du logement avec ces habitats collectifs organisés en autogestion comme la quartier de La Baraque à Louvain-la-Neuve; au secteur de la santé avec le fonctionnement si particulier des Maisons Médicales; au secteur socioculturel avec l'ASBL les Grignoux à Liège; à l'enseignement avec le projet de l'Alter Ecole à Clavier³,...

L'autogestion serait donc tout sauf une vieille utopie poussiéreuse! Je dirais même plus, comme diraient des jumeaux bien connus, le concept-ou, du moins, le vocabulaire- refait surface dans les nouvelles tendances managériales proches de ce que certains nomment le slow management: l'autogestion, néo-rétro donc!?

Pas si simple d'y répondre. Voilà pourquoi nous nous sommes demandé de quoi l'autogestion est-elle alors encore le nom? La conservation d'un projet libertaire ou bien une manière moderne de gérer les ressources humaines en donnant une place plus importante aux travailleurs dans l'organisation du travail.

Dans ce dossier, nous chercherons donc à comprendre ce que recouvre la notion d'autogestion, ses tensions, son histoire, sa réalité ici mais aussi là-bas. Et plus particulièrement,

comme association issue du mouvement ouvrier, nous avons cherché à comprendre en quoi elle questionnait la place de l'organisation syndicale en entreprise.

Parce que le MOC a, lui aussi, des bouts d'histoires communes avec des initiatives autogestionnaires (voir notamment l'article de Michèle Stessel); parce que le MOC et, plus particulièrement, le MOC de Bruxelles, apporte encore aujourd'hui son soutien à ce type de dispositif⁴; parce que l'ISCO dans son histoire a voulu s'inscrire dans cette impulsion pédagogique même si elle ne s'inscrit pas dans un projet autogestionnaire en tant que tel,...

Pour tout cela, je vous invite à aller découvrir notre Esperluette ainsi que l'ensemble des actions mises en avant dans ce numéro qui, si nous **se-mons des possibles**⁵, feront que l'utopie d'aujourd'hui sera peut-être bien la réalité de demain.

Joyeuses et solidaires fêtes de fin d'année à chacun de vous! ■

1. GIDE, André, *Les nouvelles nourritures*, Paris, Ed. Gallimard, 1935.
2. www.csc-en-ligne.be/csc-en-ligne/La-CSC/elections-sociales-2016/brochures/brochures.html
3. www.alterecole.com/
4. Le MOC de Bruxelles soutien les travailleurs de VIO.ME, entreprise de produits écologiques située à Thessalonique, qui, après la faillite, ont décidé de se réapproprié l'usine et de continuer à la faire fonctionner (voir www.mocbxi.be/IMG/pdf_Chou_90.pdf, ainsi que www.viome.org/p/francais.html pour suivre l'actualité de leur combat).
5. www.ciep.be/Campagnes/Campagnes-de-l-annee

L'autogestion : un choix dé-libéré?

Quand des travailleurs prennent leur destin en main

PAR MICHÈLE STESSEL,
PERMANENTE CIEP COMMUNAUTAIRE

1973: LA FIN DU MYTHE DU PLEIN EMPLOI¹

Entre octobre 1973 et janvier 1974, le prix du pétrole quadruple, entraînant, une hausse des coûts de production des entreprises dépendantes de cette énergie, ainsi qu'une inflation et un déficit de la balance commerciale des pays importateurs de pétrole, comme la Belgique. Cette hausse brutale du prix du pétrole survient dans un contexte international d'instabilité monétaire qui provoque des fluctuations conséquentes sur les prix mondiaux. Une autre conséquence de cette crise est l'accélération du processus de désindustrialisation amorcée fin des années soixante. Après les charbonnages, d'autres grands secteurs (la sidérurgie, le textile et la confection de vêtements; la verrerie) qui ont fait la prospérité de la Belgique et de la Wallonie en particulier, sont touchés. Au fil du temps, tout le secteur secondaire est atteint.

La crise a aussi un impact au niveau social: restructurations et fermetures d'entreprises riment avec licencie-

ments et chômage. De 1970 à 1980, le nombre de demandeurs d'emploi passe de 70.000 à 350.000. Enfin, l'augmentation des dépenses de la Sécurité sociale, consécutive à la hausse du chômage, conjuguée à une diminution des recettes fiscales a pour effet une augmentation de la dette publique. Du côté du patronat, l'objectif est de maintenir à tout prix la compétitivité des entreprises, en réduisant les coûts de production et, notamment, les salaires. En pratique, cela se traduit par des réductions du personnel: mise à la retraite anticipée, emplois à temps partiel, licenciements, robotisation, délocalisations. Du côté des travailleurs et des organisations syndi-

cales, un combat s'engage pour lutter contre la détérioration des conditions de travail, les pertes d'emploi et la baisse du pouvoir d'achat. A cette époque, on voit apparaître de nouvelles formes d'action: grève du zèle, occupations d'usines, avec saisie des stocks et vente de ceux-ci. Dans ce cas, les grévistes prennent en main la gestion de l'entreprise occupée et assurent la poursuite des activités; ils gèrent les stocks, produisent et vendent: ce sont les entreprises en autogestion.

L'ÉTERNEL RETOUR DU RÊVE DE L'AUTOGESTION

Au cours des années 70, plusieurs expériences d'autogestion sont menées par des travailleurs qui refusent d'être mis devant le fait accompli: la fermeture de l'entreprise et leur licenciement. Ils estiment que le contexte de crise économique n'explique pas tout et pointent une mauvaise gestion de l'outil, par exemple, le manque d'investissements ou encore des erreurs de gestion financière. Ils dénoncent donc



© REPORTAGE PHOTO & 86



une injustice: les patrons gèrent mal et ce sont les travailleurs qui paient les pots cassés. Sur cette gestion, ils n'ont que très peu de droit de regard, malgré le système de cogestion: en effet, quand les délégués syndicaux découvrent, lors d'un Conseil d'entreprise, les gros problèmes financiers, il est souvent trop tard. D'autre part, les travailleurs estiment que l'entreprise leur appartient autant qu'aux patrons: si ces derniers peuvent acheter des machines et des bâtiments, c'est grâce aux bénéfices engrangés grâce au travail des ouvriers. Les entrepreneurs sollicitent aussi, auprès des autorités publiques, des aides; or, cet argent public provient des impôts payés par tous les citoyens.

Au XIX^e siècle déjà, certains ouvriers ambitionnent d'être des acteurs à part entière de l'économie. Sans droit dans la sphère économique et politique, ils sont considérés comme des outils au même titre que les machines. Cette volonté d'émancipation se traduira par la création des premières coopératives de production. Même si ces expériences sont éphémères, elles resteront des exemples. Durant l'Entre-deux-guerres, la Commission syndicale du Parti Ouvrier Belge revendiquera le contrôle ouvrier.

Au cours de la période 70-80, l'autogestion fait l'objet de nombreuses réflexions et débats au sein du mouvement ouvrier en Belgique. En 1971, la Fondation André Renard y consacre un colloque; la Semaine sociale de 1974 du MOC est consacrée à l'autogestion. La question est abordée dans les congrès de la CSC de 1975 et de 1980.

Sur le terrain, le syndicat chrétien va soutenir activement les travailleurs-euses qui se lancent dans les expériences d'autogestion. On peut citer les Marbreries de Mazy, les «Sans-emploi» (ex-Salik), les Gaufreries Champagne, le Balai libéré (ex-Anic), les Textiles d'Ere (ex-Daphica). La FGTB soutiendra «les Grès de Bouffioux», mais s'investira peu dans ce type d'action.

UN CAS: «LES TEXTILES D'ERE»²

La lutte menée par les travailleurs de Daphica, entreprise textile de la région de Tournai, est exemplaire à bien des égards, notamment par la ténacité dont des femmes et des hommes peuvent faire preuve pour sauver leur emploi. Dans les années 70, la crise économique touche le secteur textile déjà

mis à mal par la concurrence. Pour tenir la tête hors de l'eau, les entreprises sollicitent des aides de l'Etat; c'est notamment le cas du groupe Daphica-Adam qui possède, entre autres, deux implantations dans le Tournais: une ancienne usine à Tournai et une nouvelle à Ere-lez-Tournai.

Fin 1973, le groupe connaît de nouvelles difficultés dues à une mauvaise gestion et sollicite l'aide de l'Etat, qui refuse. Le 6 février 1974, il adresse une demande de concordat au Tribunal de commerce de Bruxelles, qui est acceptée fin mars. Plus de 250 emplois sont menacés. Les travailleurs, majoritairement des femmes, sont peu qualifiés et ont peu de perspectives de retrouver un emploi en dehors du secteur. Lors du Conseil d'entreprise, les délégués sont mis devant le fait accompli. Ils refusent la perspective d'un démantèlement ou d'une fermeture de l'entreprise et mobilisent le personnel. Une série d'actions sont menées en front commun: les travailleurs bloquent les marchandises (21 mars), puis se mettent en grève pour soutenir l'usine de Tournai et exiger leur engagement en cas de vente. Ces actions ne sont que le début d'une longue lutte qui va opposer les travailleurs d'Ere à la curatelle. Parmi les leaders, une ouvrière, Denise Vincent, déléguée CSC, ancienne jociste. A ses côtés, Lucine Copin, permanent CSC Tournai et Jean Deville, permanent CSC de la Centrale du Textile et de la Confection. André Bonami de la CNE les rejoindra lorsque les cadres et les employés rallient la cause des ouvriers, au moment où la curatelle évince le directeur technique fortement apprécié. Cet homme jouera un rôle très important dans la réussite du sauvetage de l'entreprise, en mettant ses compétences au service de la production d'un fil de qualité. Grâce à la synergie des différents acteurs, l'usine tourne à nouveau.

Pendant ce temps, la dette s'alourdit. La curatelle contre-attaque en donnant un préavis de 15 jours au personnel de la section préparation. Or, dans une filature, les sections sont interdépendantes. Sans préparation, les fileuses s'arrêtent en premier, puis les retordeuses et, ensuite, les emballeurs. En trois semaines, l'usine sera à l'arrêt. La riposte ne se fait pas attendre: lors d'une assemblée, les militants CSC décident de partir en grève et d'occuper l'usine au finish. La FGTB ne soutient pas l'action qu'elle considère comme

une voie sans issue. Certains affiliés de la CSC hésitent. Finalement, 36 militants occupent l'usine pendant 131 jours, 24 heures sur 24. L'objectif premier est de maintenir l'outil en état et veiller sur leur trésor de guerre: 33 tonnes de matières.

L'action génère un mouvement de sympathie dans la région. Les autorités communales d'Ere soutiennent les grévistes. Cependant, les permanents CSC sont conscients que la situation ne peut s'éterniser et qu'une issue positive doit être trouvée. Des contacts sont pris avec André Oleffe, ministre des Affaires économiques, pour rechercher un repreneur potentiel prêt à acquérir la totalité de l'usine pour contrer la curatelle qui voulait la vendre par morceau. Faute de trouver un acquéreur, André Oleffe propose la création d'une Asbl qui engagerait les travailleurs-grévistes pour la maintenance de l'outil. Cette proposition sera acceptée par Jean Deville et entérinée par le Comité ministériel de coordination économique et sociale. L'Asbl comporte un fonds social qui permet d'octroyer une allocation équivalente à un salaire à tous les travailleurs.

C'est une double victoire: l'usine n'est pas vendue à la pièce et l'outil de travail est entretenu. Treize personnes sont engagées par l'Asbl, dont l'ancien directeur technique car, si les objectifs de l'Asbl étaient bien le maintien de l'outil en bon état, ceux de certains travailleurs étaient de produire à nouveau. Denise Vincent fait rentrer de la matière première: la production est relancée sous le contrôle des travailleurs. Mais la durée de vie de l'Asbl n'est que d'un an. A l'approche de sa mise en liquidation, les travailleurs sont à nouveau inquiets, d'autant qu'entre-temps, André Oleffe est décédé. L'idée d'une entreprise en autogestion continue à faire son chemin dans l'esprit des leaders syndicaux. A plusieurs reprises, les ouvriers, avec l'aide des cadres et employés, avaient réussi à faire tourner l'usine. L'autogestion n'était plus, pour eux, de l'ordre de l'utopie mais de la réalité vécue. C'est ainsi qu'est créée, en mars 1976, une coopérative, «Les Textiles d'Ere». Sa gestion est assurée par un comité dont les

membres sont choisis au sein de et par l'Assemblée générale des coopérateurs qui sont, presque tous, des travailleurs de l'entreprise. Progressivement, en rachetant les machines et en acquérant le terrain et les bâtiments sous forme d'un bail emphytéotique, la coopérative devient propriétaire de l'outil.

Plusieurs facteurs convergents peuvent expliquer la réussite de la lutte de ces travailleurs: leur combativité, leur persévérance; le dynamisme et la détermination des trois militants CSC qui ont soutenu le moral des troupes et ont cherché des solutions auprès de politiques; la solidarité entre les ouvriers, les employés et les cadres, notamment le directeur technique, qui leur a permis d'asseoir la réputation de l'entreprise autogérée auprès des clients; enfin, le fait que les travailleurs ont pu découvrir et apprendre, progressivement, tous les aspects garants d'une bonne gestion.

La gestion de l'entreprise est assurée par un groupe des travailleurs au sein duquel chacun est respecté, écouté et assume ses responsabilités, comme en témoigne Denise Vincent: «Ce qui change, c'est l'ambiance dans l'entreprise. La peur a disparu. On vit le travail en groupe, on n'est plus des numéros, les uns à côté des autres. Chaque revendication est écoutée et analysée mais tout le monde est placé devant ses propres responsabilités dans le travail à l'usine»³. ■

Les entreprises récupérées par les travailleurs en Argentine: laboratoire d'une nouvelle économie?

PAR NATALIA HIRTZ,
CHERCHEUSE-FORMATRICE AU GRESEA¹

Au moment où l'emploi est de plus en plus menacé, on peut s'interroger sur la diversité des expériences dites «autogestionnaires» de plus en plus en vogue dans un contexte d'austérité. Notre réflexion se basera sur des exemples venus d'Argentine où, depuis la fin des années 1990, des travailleurs occupent les entreprises afin d'éviter leur fermeture, et relancent, ensuite, la production et la vente des produits de manière autogérée. Quinze ans après le début du mouvement, il est possible de tirer des conséquences de ses réussites et ses limites. À partir de ces exemples, nous cherchons à contribuer à la réflexion sur comment sauvegarder le travail en Europe tout en développant une économie respectueuse des conditions de travail.

LES ENTREPRISES RÉCUPÉRÉES

Emergeant dans un contexte de luttes sociales, ces expériences ont été démultipliées face à une crise économique sans précédent qui a touché l'Argentine (1998-2002). Même si cette pratique continue à se développer, la plupart des récupérations d'entreprises ont surtout eu lieu entre 2001 et 2004. Si, en 2004, on dénombrait 161 entreprises récupérées, en 2013, elles étaient 331².

Les premières récupérations surgissent de manière spontanée lors d'un conflit qui commence par un processus de crise de l'entreprise, marqué par la diminution ou le non-paiement des salaires, la perte des bénéfices sociaux, les licenciements et, finalement, la fermeture de l'entreprise. Les travailleurs procèdent, dans un premier temps, par occuper l'entreprise, mais sans avoir accès aux salaires ni aux indemnités. Cette situation les amène à envisager la relance de la production.

En 2001, les travailleurs commencent à s'organiser et créent le «Mouvement des entreprises récupérées». Lors des premières rencontres, ils discutent des stratégies pour récupérer une entreprise. Face à cette question, surgissent deux groupes défendant des alternatives différentes: la majorité opte pour la formation d'une coopérative tandis qu'un nombre plus restreint des travailleurs revendique la nationalisation sous contrôle ouvrier de ces entreprises. Aucune entreprise récupérée ne fut nationalisée et les travailleurs ont dû former des coopératives afin d'obtenir un statut légal pour continuer à réaliser des activités économiques.

L'AUTOGESTION

Au départ, les travailleurs ne visaient pas le contrôle de la production mais bien la préservation du salaire. Cependant, au cours du processus, les ouvriers s'unissent et parviennent à constituer une force sociale qui remet en question certains aspects des rapports sociaux établis. La lutte contre la fermeture de l'entreprise et sa re-

1. CARHOP, *Questions d'histoire sociale*, Bruxelles, CARHOP-FEC, 2005.

2. *Textiles d'Ere: 15 années de fil à retordre! Témoignages commentés par Pierre Ballieux*, Bruxelles-Tourmai, Fondation André Oleffe - Vie Ouvrière - Textiles d'Ere, 1990.

3. Témoignage publié dans *La Cité*, 23 et 24 et 25 décembre 1978, cité par COENEN, Marie-Thérèse, *Et si on se passait des patrons? Des grèves aux luttes autogestionnaires en Belgique* (1966-1985), www.sens-public.org/article.php?id_article=677



© REPORTAGE PHOTO & 86

mise en fonction créent de nouvelles solidarités et des modes d'organisation plus horizontaux. Lorsqu'ils relancent la production, ils tendent à organiser le travail et à gérer l'entreprise avec les outils acquis à travers le processus de lutte. Les décisions politiques, juridiques et productives se prennent dans des assemblées générales (AG) où tous participent. Les hiérarchies sont mises en cause, tant pour la gestion de l'entreprise que pour la redistribution des bénéfices. Dans la plupart des entreprises récupérées, les travailleurs se répartissent les profits selon le temps consacré au travail et non pas selon le type de travail accompli. De la sorte, ils parviennent à rompre avec les différences salariales imposées par des hiérarchies socialement établies entre les diverses formes de travail (manuel/intellectuel, professionnel/qualifié/spécialisé...). C'est en ce sens qu'ils définissent cette forme d'organisation comme autogestionnaire. Elle s'inscrit dans une dynamique permanente qui prend forme dans les pratiques et les rapports quotidiens des travailleurs. Ces derniers mettent en avant la notion d'«égalité» pour caractériser l'autogestion. Leur approche du principe d'«égalité» est essentiellement caractérisée par la participation de tous les travailleurs à la gestion de l'entreprise et par la distribution des bénéfices selon la quantité d'heures travaillées.

En outre, certaines entreprises récupérées sont devenues des véritables espaces de convergence de luttes. En effet, la plupart furent récupérées grâce au soutien des militants sociaux et politiques mais aussi des habitants du quartier. Cette solidarité a forgé des

liens étroits entre travailleurs, militants et voisins, à tel point que, dans de nombreuses entreprises, les travailleurs ont ouvert des bibliothèques, des centres culturels, des espaces de réunion ou des centres de premiers soins. Ils visaient ainsi à renforcer ces liens, mais aussi, et surtout, à construire «l'usine nouvelle», où l'on ne produit pas exclusivement des marchandises. Il s'agit d'un espace favorisant la convergence des luttes, de solidarité, d'étude, de réflexion, de création, de loisirs et des soins.

LIMITES DE L'AUTOGESTION DANS UNE ÉCONOMIE DE MARCHÉ

L'autogestion n'est pas conçue, dans toutes les entreprises récupérées, de la même manière. Si la gestion collective et la répartition «égalitaire» des bénéfices entre travailleurs (en fonction du temps de travail) caractérisent de nombreuses entreprises, dans d'autres, l'autogestion se limite à l'une ou l'autre de ces deux pratiques. En outre, ces formes d'autogestion ne sont pas fixes dans le temps. Actuellement, dans la plupart des entreprises récupérées, les travailleurs continuent à distribuer les bénéfices de manière «égalitaire» mais ils ne gèrent plus l'entreprise collectivement. Si, au départ, les travailleurs prenaient toutes les décisions en AG, en formant une coopérative et en désignant un Conseil d'administration (CA), les discussions au sein du CA ont progressivement remplacé les AG.

En outre, la plupart des expériences d'«usine nouvelle» n'ont pas perduré longtemps. Les raisons de cette évolution doivent être reliées principalement au contexte général de l'Argen-

tine et à la situation particulière de ces entreprises.

La plupart des expériences d'«usine nouvelle» ont émergé durant une période de forte effervescence sociale et politique. Entre décembre 2001 et janvier 2002, quatre présidents ont dû démissionner face aux mobilisations sociales. Ce mouvement d'ampleur a donné naissance aux assemblées de quartier, où la population s'organisait pour revendiquer la démission de tous les membres du gouvernement et la formation d'une assemblée constituante. Or, en 2003, la diminution de la mobilisation entraîne un repli vers la vie privée au détriment des activités collectives.

En outre, les difficultés économiques ne sont pas mineures pour les entreprises récupérées. Les travailleurs ne détiennent pas un capital de départ et ils n'ont pas accès au crédit. Or, les outils de travail vieillissant et les travailleurs n'obtenant pas le capital nécessaire au remplacement ou à l'entretien des machines, la productivité de ces entreprises chute donc. De plus, ces coopératives ne trouvent pas, dans l'économie alternative, un débouché solide, capable d'absorber toutes leurs marchandises. La plupart d'entre elles dépendent donc des firmes privées qui sollicitent des commandes de taille, de manière régulière, ce qui implique une certaine stabilité quant à leurs rentrées mensuelles. Mais pour attirer une clientèle qui négocie avec les entreprises les moins chères, les travailleurs doivent baisser leurs prix. Les bénéfices sont ainsi très faibles, ce qui pousse les travailleurs à accélérer les cadences et, parfois, à allonger leur journée de travail. Le temps consacré à la production des marchandises devient donc une priorité pour la survie de la coopérative. En ce sens, certaines pratiques autogestionnaires sont en tension avec cette réalité économique car le temps passé en assemblée n'est pas compensé en production.

Le contexte général de l'Argentine et la situation particulière des entreprises récupérées nous permettent ainsi de comprendre pourquoi certaines pratiques autogestionnaires

n'ont pas perduré. Dans ce contexte de repli social et avec cette situation économique, les travailleurs doivent revoir leurs dépenses économiques et en termes de force individuelle/collective. Les premières économies à réaliser concernent les dépenses de services (principalement, énergie et eau). L'emploi des espaces de l'usine pour des activités non rentables sont perçus par beaucoup de travailleurs comme étant un luxe. De plus, la gestion de ces espaces implique des responsabilités, du temps et de l'énergie supplémentaire pour ces travailleurs mais aussi pour les personnes externes à l'entreprise qui offrent leurs services de manière bénévole (médecins, infirmières, artistes...). Or, ils ne sont pas extérieurs au processus général de repli vers la vie privée.

L'AUTOGESTION À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE

Si la plupart des travailleurs envisageaient le développement d'une activité économique respectueuse des conditions de travail et des relations humaines, force est de constater que la concurrence du marché limite le développement de ces pratiques. Ceci est d'autant plus fort si on observe les relations de l'entreprise avec l'extérieur. En effet, si on prend en considération la chaîne de production à laquelle ces coopératives participent, on s'aperçoit que, tant pour l'achat des matières premières que pour la vente de leurs produits, ces coopératives sont fortement dépendantes des grandes entreprises. Ainsi, l'entreprise récupérée de carrelage Zanón est située à Neuquén où la communauté originaire «mapuche» est assez importante. Les Mapuches, qui luttent depuis la colonisation contre l'expulsion et la privatisation du territoire où ils ont historiquement habité, se sont rapidement solidarisés avec la lutte des ouvriers de Zanón. Lorsque ces derniers ont lancé la production des carrelages «sans patrons», les Mapuches ont proposé d'extraire l'argile de leur territoire, proposition acceptée par les ouvriers qui ont décidé de payer un prix en compensation. Or, comme ce territoire est dif-

ficilement accessible, les coûts de matériel et le temps nécessaire pour y accéder et pour extraire l'argile devenaient trop importants. Les ouvriers ont dû finalement acheter leur matière première à une firme privée qui exploite l'argile des terres habitées historiquement par des Mapuches.

Enfin, que ce soit lorsqu'elles achètent leurs matières premières, qu'elles demandent un crédit ou qu'elles vendent leurs produits, ces coopératives ne sont pas des zonings autonomes. Et ceci, sans compter avec le fait que ces travailleurs (anciens salariés) n'ont plus droit à la sécurité sociale car ils sont considérés comme étant des auto-entrepreneurs et doivent s'affilier au système de cotisation complémentaire, pour le plus grand bonheur des marchés de capitaux.

La relation et la dépendance de ces coopératives vis-à-vis des marchés de capitaux sont donc une réalité irréfutable dont il faut tenir compte chaque fois qu'on songe à présenter des expériences autogestionnaires comme des espaces coupés du monde.

RÉFLEXIONS FINALES

Ces expériences nous permettent d'extraire certaines réflexions sur les alternatives pour penser la sauvegarde de l'emploi à travers le développement d'une économie respectueuse des conditions de travail et des relations humaines. Nous avons analysé les difficultés rencontrées par les coopératives dans un monde dominé par le marché capitaliste. Est-ce la preuve que la nationalisation sous contrôle ouvrier représenterait une alternative plus solide? Quels seraient les enjeux auxquels les travailleurs seraient confrontés?

La nationalisation sous contrôle ouvrier d'une entreprise, suppose qu'elle soit dirigée par les travailleurs eux-mêmes

et non pas par une direction désignée par le gouvernement. Or, ceci impliquerait un rapport de force permanent avec l'État, nécessaire à la sauvegarde de leur autonomie et au contrôle de la production et de la distribution des produits selon les nécessités sociales et non pas selon les besoins économiques de l'entreprise. Les entreprises récupérées montrent non seulement qu'il est possible de sauvegarder le travail mais aussi, et surtout, que la production «peut marcher sans qu'une classe de maitres emploie une classe de bras»³. Or, si ceci est une réalité pour ce qui concerne l'intérieur de ces coopératives, force est de constater que, lorsqu'on observe la chaîne de production générale, on voit comment les marchés des capitaux tirent profit de ces travailleurs. Alors, que ce soit à travers la nationalisation sous contrôle ouvrier ou sous la forme de coopératives, les possibilités pour développer des activités économiques en rompant radicalement avec un modèle de soumission, de domination, d'exploitation et de hiérarchisation, c'est-à-dire, en proposant un modèle radicalement autogéré, ne semblent pas réalisables sans développer un véritable rapport de force permettant aux travailleurs d'exiger leurs propres conditions et ayant comme horizon la disparition du capitalisme, ce qui implique la disparition de l'entreprise elle-même en tant qu'espace de production des marchandises. ■

1. Gresea est le Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative.
2. RUGGERI, Andrés (dir.), *Informe del IV relevamiento de Empresas Recuperadas en la Argentina*. 2014 Las empresas recuperadas en el período 2010-2013, Buenos Aires, 2014.
3. MARX, Karl, «Adresse inaugurale de la première internationale», 1864, Dans *Œuvres de Karl Marx* tome 1: *Economie*, Paris, La Pléiade, 1963.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'AUTOGESTION

- «L'AUTOGESTION... EN QUESTION», DOSSIER DE LA REVUE *LA SANTÉ CONJUGUÉE*, FÉDÉRATION DES MAISONS MÉDICALES, N°45, JUILLET 2008 ([WWW.MAISONMEDICALE.ORG/-L-AUTOGESTION-EN-QUESTION-.HTML](http://www.maisonmedicale.org/-L-AUTOGESTION-EN-QUESTION-.HTML))
- COENEN, M.-TH., «ET SI ON SE PASSAIT DES PATRONS? DES GRÈVES AUX LUTTES AUTOGESTIONNAIRES EN BELGIQUE (1966-1985)», DANS *SENS PUBLIC. REVUE WEB*, MAI 2009 ([HTTP://WWW.SENS-PUBLIC.ORG/ARTICLE677.HTML](http://www.sens-public.org/ARTICLE677.HTML))
- *DICTIONNAIRE CRITIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE DE LA PARTICIPATION*, PARIS, GIS DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION, 2013 (WWW.DICOPART.FR/FR/DICO/AUTOGESTION)
- «LA PARTICIPATION AU TRAVAIL» (DOSSIER), DANS *SOCIOLOGIE DU TRAVAIL*, JANVIER 2015.
- «LA PARTICIPATION AU TRAVAIL: LE DÉFI HORIZONTAL» (DOSSIER), DANS *ALTERÉCHOS*, N°410, 28 SEPTEMBRE 2015.
- SITE DES PRATIQUES AUTOGÉRÉES: WWW.AUTOGESTION.COOP
- ASSOCIATION AUTOGESTION: WWW.AUTOGESTION.ASSO.FR



Perspective syndicale sur l'autogestion

PAR SÉBASTIEN ROBEET,
SERVICE D'ÉTUDES ET DE FORMATION
DE LA CENTRALE NATIONALE
DES EMPLOYÉS (CNE)

**«Quand on négocie
des prévisions, on ne
rêve plus à changer la vie»**

(BÉNÉDICTE VAES,
LE SOIR, 27 AVRIL 1993.)

L'autogestion peut être entendue comme le fait, pour un groupe d'individus ou pour une structure considérée, de prendre les décisions le ou la concernant par l'ensemble des personnes membres du groupe ou de la structure considérée. Dans la sphère économique, il s'agit de l'exercice du pouvoir par la collectivité des travailleurs-ses.

Quelle relation les organisations syndicales ont-elles entretenu avec l'autogestion? Et comment peut-on envisager cette perspective à l'heure actuelle? sont les questions au cœur de cet article.

L'histoire de l'autogestion pourrait remonter très loin dans le temps. L'idée ici est de revenir aux années 70 et de se concentrer sur un fragment de l'histoire syndicale belge¹. Sous l'impulsion des idées libertaires de la fin des années 60 et des expérimentations dans les pays du bloc soviétique, notamment en Hongrie et en Tchécoslovaquie, qui ont tenté de s'affranchir de la bureaucratie de l'URSS, la perspective de l'autogestion fait alors irruption dans les débats syndicaux du début

des années 70, en France comme en Belgique. Les discussions portent sur le contrôle ouvrier, l'autogestion et le projet de société qui en découle. La FGTB se prononce en faveur d'un projet de société autogestionnaire mais sera rétive aux expérimentations, considérées comme utopiques à l'intérieur du système capitaliste. La CSC, elle, est divisée entre l'aile wallonne proche des vues de la FGTB (et de la CFDT française) et l'aile flamande qui prône la cogestion à l'allemande. Sans consensus sur la question, des expérimentations verront le jour en Wallonie, principalement soutenues par la CSC. Elles prennent souvent la forme de reprise par les travailleurs de l'outil de travail, après une occupation des lieux pour faire face à une fermeture. Dès ce moment, les questions se posent sur la pérennité de ces expérimentations. Il apparaît clairement qu'une volonté d'autogestion ne se conçoit pas sans animation ni formation, que la question du financement et du rôle des banques reste un problème important et que le risque de productivisme ou d'auto-exploitation était bel et bien présent.

On ne peut parler d'autogestion sans l'opposer à la cogestion, entendue comme le partage du pouvoir de gestion ou du pouvoir de décision nécessaire au fonctionnement de tout groupe social organisé. Dans la sphère économique, il s'agit de l'association de représentants des travailleurs au pouvoir patronal qui, lui, est préexistant et continue à exercer ses prérogatives. L'autogestion entendant se passer de patrons, ses promoteurs se défient de la cogestion. Ils lui préfèrent, comme chemin pour y parvenir, le

contrôle ouvrier, à savoir l'exercice par les organes représentatifs des travailleurs (Conseil d'Entreprise CE, Comité pour la prévention et la protection au travail CPPT, Délégation Syndicale DS) d'un contrôle des agissements des organes de direction de l'entreprise. Les tenants d'une cogestion à l'allemande (la *mitbestimmung*) voient plutôt l'intérêt qu'auraient les représentants des travailleurs à intégrer les lieux de pouvoir de l'entreprise pour infléchir ce pouvoir ou, à tout le moins, avoir l'information la plus étendue possible sur la réalité de l'entreprise.

Ces deux tendances autogestionnaire et cogestionnaire se retrouvent au cœur même des organisations syndicales actuelles, sans que l'une prenne définitivement le pas sur l'autre... en tout cas dans les idées. Car, dans les faits, la logique de cogestion est plus présente que les initiatives vivantes d'autogestion. Lors des débats, cette volonté de s'inscrire dans une logique participative trouve des opposants qui préfèrent s'affirmer en contre-pouvoir: «Eux, c'est eux, nous, c'est nous».

Cette tendance autogestionnaire trouve un prolongement actuel dans le redéploiement des coopératives et du mouvement qui l'accompagne. Les organisations syndicales accompagnent et ne sont jamais très loin, dans une



© REPORTAGE PHOTO & 86



© REPORTAGE PHOTO & 86

Belgique encore «piliarisée», de ces coopératives. Ces mouvements coopératifs font de l'économie sociale une alternative à la société de capitaux: la finalité n'est pas la capacité de dégager du profit mais bien l'utilité sociale. Et la question démocratique se trouve au cœur de la réflexion. L'idée autogestionnaire imprègne le mouvement coopératif. L'implication des organisations syndicales dans le projet de développement d'une banque coopérative, la *NewB²*, est ainsi conséquente. Elle représente, à la fois, la faillite du système actuel et le rappel des idées coopératives et autogestionnaires qui sont les déclencheurs de telles créations.

La volonté de recréer des foyers d'expérimentation d'autogestion existe dans les organisations syndicales, en tout cas dans certaines de ses composantes. La CNE, lors de son Congrès en 2010, insiste sur «L'autogestion comme alternative - Le renforcement de la démocratie économique et sociale peut passer par des initiatives d'autogestion, entendue comme l'exercice du pouvoir par la collectivité des travailleurs (...).»³. Suite notamment aux échecs relatifs des expériences des années 70, la prudence reste de mise, et des questions posées actuellement restent sans réponse: quel financement dans un système économique de capitalisme financier? Quel soutien public? Quelle concurrence et quelle régulation permettraient la viabilité et la pérennité de telles expériences?

La prudence est aussi de mise par instinct de survie. La question se pose tout de même de la pertinence d'organisations syndicales dans un modèle autogestionnaire. D'aucuns y voient la capacité d'expertise extérieure, d'animation et de formation nécessaires à la réussite. D'autres imaginent qu'une entreprise autogérée reste traversée par un système de pouvoir et que ce pouvoir nécessite un contre-pouvoir interne et permanent que constituent les organes «classiques» du syndicat: CE, CPPT, DS. Entre cette perspective externe et interne, on voit que la «place» des organisations syndicales est en question et ce questionnement est encore largement ouvert.

La voie privilégiée reste celle du paritarisme, celle des «bancs». Les intérêts des détenteurs du pouvoir économique, propriétaires et gestionnaires, sont, par définition, contradictoires avec ceux des travailleurs. L'autogestion résout cette contradiction en fondant ces deux intérêts en un seul, l'intérêt collectif des travailleurs en assemblée autogérée. Ce dépassement, s'il est souhaitable, n'en reste pas moins extrêmement difficile à mettre en place dans un système capitaliste. Le paritarisme, en affirmant «Eux, c'est eux, nous, c'est nous» explicite cette divergence d'intérêts. La logique propre du paritarisme, c'est de mettre sur pied d'égalité les deux bancs dans la recherche de solutions acceptées de part et d'autre. C'est la fonction des commissions paritaires au niveau sectoriel; dans l'entreprise, c'est la fonction remplie par les organes existants lorsqu'ils bénéficient de pouvoirs de décision. C'est principalement le cas de la délégation syndicale qui négocie, d'égal à égal, des conventions collectives de travail. C'est aussi le cas à la marge pour le CE ou le CPPT, ces deux organes participant plutôt de la logique du contrôle ouvrier: avoir l'information la plus étendue possible sur la réalité économique et sur la réalité du travail effectué, pour alimenter des revendications qui limitent le pouvoir des propriétaires et des gestionnaires, dans l'intérêt des travailleurs. Ces logiques du contrôle ouvrier et du paritarisme peuvent être des voies vers une revendication de long terme vers un pouvoir de ceux qui font l'entreprise, au sens physique comme au sens symbolique: les travailleurs.

La proposition d'Isabelle Ferreras du bicaméralisme économique⁴ mérite d'être brièvement présentée dans cette optique. La structure des entreprises est transformée par la mise en place de deux chambres de décision: d'une part, la Chambre des actionnaires, éventuellement représentée par le Conseil d'administration, portée par les investisseurs en capital et garante de leurs intérêts et, d'autre part, la Chambre du travail, soutenue par les salariés, représentant les investisseurs en travail. Dans un tel système, le comité exécutif serait élu par les deux chambres, avec une majorité dans chacune d'elles. Le plan industriel, commercial, social ou pédagogique, les grandes étapes de vie et mort de l'entreprise suivent la même logique.

La logique d'une organisation syndicale vis-à-vis de l'idée autogestionnaire serait donc de promouvoir, aujourd'hui, un renforcement des pouvoirs de décision et de contrôle dans l'entreprise, à moyen terme, une prise en compte de cette rationalité politique dans une perspective soit bicamérale soit par le développement de coopératives, pour aboutir à la revendication de long terme de l'autogestion comme horizon souhaitable de démocratie économique. ■

1. Cette partie historique est tirée de l'exposé de Marc VANDERMOSTEN lors du Colloque «A qui appartiennent nos entreprises? Des textes pour penser les limites du droit de propriété» Textes publiés à l'occasion de la journée d'étude en hommage à Raymond Coumont. Accessibles sur www.cne-gnc.be/ColloqueRC/TextesColloque.pdf
2. <http://newb.coop>
3. <https://cne.csc-en-ligne.be/cne-gnc/brochures/Brochures/CestquoilaCNE.html>, p.31
4. FERRERAS, Isabelle, *Gouverner le capitalisme? Démocratie et entreprise. La proposition du bicaméralisme économique*, Paris, Presses universitaires, 2012.

LA DÉMOCRATIE DANS L'ENTREPRISE UTOPIE OU RICHESSE?

Les Scop (Sociétés à gestion coopérative et participative) de Wallonie et de Bruxelles organisent un concours de clips vidéo autour du thème «La démocratie dans l'entreprise: utopie ou richesse?». Les clips (de 3 minutes maximum) doivent être remis pour le 29 février 2016. La remise des prix aura lieu le 21 mars 2016, à Namur lors de la journée de la démocratie dans l'entreprise.

INFO ET RÉGLEMENT: WWW.LES-SCOP.BE/



Semons des possibles...

Semons des possibles est le titre de la campagne menée conjointement par trois mouvements d'Education permanente : le Centre d'Information et d'Education Populaire (CIEP), Présence et Action Culturelles (PAC) et le Centre d'Action Laïque (CAL). Elle met en valeur, dévoile ou réhabilite des actions culturelles menées par des citoyens, organisés ou non en association, qui résistent à toutes les formes de domination liées au racisme, au patriarcat et au capitalisme: «il s'agit bien de résister et de s'émanciper de ceux qui veulent asseoir l'humanité devant un écran, comme seul vecteur de sens de nos vies et de notre humanité».

Cette campagne se décline avec **différents supports**. Une brochure donne la



parole à des acteurs de terrain qui mettent en avant leurs initiatives et résistances, leurs propositions en faveur d'autres rapports sociaux et pour d'autres modèles de vie en société.

Une page Facebook, propre à la campagne, ambitionne de propager le message de «Semons des possibles» mais également de poursuivre sur le long terme, en mettant régulièrement en avant des actions de résistance.

Enfin, un clip présente de façon créative, symbolique et optimiste une «victoire» des

alternatives face aux dominations... ce monde est possible... semons des possibles... **A voir sans modération sur Youtube:** WWW.YOUTUBE.COM/WATCH?v=BQdCkIP82H8

Des actions de sensibilisation et d'information grand public sont également organisées par les trois mouvements dans les différentes régions de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La campagne a été lancée le 9 novembre par une distribution à la gare de Mons aux navetteurs. **Voir reportage de TéléMB:**

WWW.TELEMB.BE/MONS-SEMONS-DES-POSSIBLES-_D_17267.HTML

Différentes actions ont été menées par les CIEP régionaux en novembre et décembre, dans la province du Luxembourg, à Bruxelles, à Namur, à Verviers et en Hainaut Occidental, lors du Festival de la BD «Outils de résistance».

Un débat radiophonique autour de «CultuREsistance: semons des possibles» a eu lieu avec différents acteurs associatifs et experts. **A écouter sur:**

WWW.LIBRESENSEMBLE.BE/CATEGORY/RADIO/

Donnez à vos vœux la couleur de la solidarité

A l'aube des fêtes de fin d'année, Solidarité Mondiale propose des cartes de vœux originales et solidaires, messenger idéal de l'énergie positive et des bonnes ondes que vous souhaitez transmettre autour de vous pour 2016!

Un set comprend 5 cartes différentes et est vendu pour seulement 5,00 €, enveloppes comprises. Pour chaque carte commandée, 0,70 € sont reversés aux organisations partenaires de Solidarité Mondiale. Ainsi, tout en souhaitant vos meilleurs vœux, vous apportez aussi un soutien financier à des gens qui peuvent faire la différence dans le Sud!

Soyez original, optez pour la solidarité!

POUR COMMANDER LES CARTES DE VŒUX: SOLIDARITÉ MONDIALE
CHAUSSÉE DE HAECHE, 579 - 1030 BRUXELLES - TÉL.: 02/246.38.81
FAX: 02/246.38.85 - MAIL: JENNIFER.VANDRIESSCHE@SOLMOND.BE
WWW.SOLMOND.BE/NOS-NOUVELLES-CARTES-DE-VŒUX-SONT

L'AID a 30 ans, une histoire d'avenir...

PAR SÉVERINE ANDRÉ,
AID COORDINATION

Les AID, Actions Intégrées de Développement, ont voulu marquer le coup pour leurs 30 ans et, selon l'avis général, ce fut une réussite!

Nées en 1985, sous l'impulsion du MOC dans un contexte de chômage et d'exclusion sociale des personnes faiblement qualifiées, les AID sont, aujourd'hui, regroupées dans un réseau de 32 associations porteuses de projets d'insertion sociale et professionnelle, articulés autour de la formation et/ou de l'emploi. Implantés un peu partout en région wallonne et à Bruxelles, ces projets sont ancrés dans le tissu socio-économique et culturel local.

S'arrêter 30 ans après, pour se pencher sur le chemin parcouru mais aussi sur les espoirs, les projets, les valeurs et les perspectives, c'était essentiel. Les membres du réseau AID, qui ont assuré l'animation, ainsi que le public avec plus de 300 participants: tous ont répondu présents.

Co-organisée avec le CIEP sous la forme d'une journée de réflexion, plusieurs moments forts ont ponctué cet anniversaire. D'abord, trois débats radiophoniques¹ animés, enregistrés et diffusés en direct par Radio 27, étaient retransmis simultanément dans tous les espaces de la ferme de Martinrou: ce défi technique a significativement dynamisé les échanges. L'équilibre et le niveau des intervenants, issus du milieu universitaire, institutionnel, militant et des acteurs de terrain, ont, quant à eux, enrichi les réflexions

et permis de naviguer sans cesse entre propos théoriques et pratiques. Le tout en interaction avec le public qui pouvait réagir notamment via les réseaux sociaux. La première des trois thématiques était **l'activation et son efficacité**, au regard des tensions créées dans les centres de formation qui doivent en même temps former, établir une relation de confiance et surveiller les demandeurs d'emploi. Le second débat portait sur **l'articulation entre ISP (insertion socioprofessionnelle), emploi et économie sociale** avec, notamment, la question de l'apport de l'économie sociale en termes d'emplois durables pour les personnes précarisées et faiblement qualifiées. Enfin, la dernière thématique mettait en lumière et creusait la nature **des liens qui unissent ISP et Education permanente**.

Autre temps fort: tout au long de la journée, les membres du réseau proposaient différentes animations pour mettre en avant leurs pratiques. Participatifs, ces stands donnaient l'opportunité d'entrer facilement en contact avec les équipes, de visualiser concrètement leurs projets et les valeurs portées par le réseau. On peut ainsi mentionner l'animation «Back to the future» de l'AID BW OISP qui permettait aux participants d'identifier quelques-uns des «petits plus qui font la différence», comme «bienveillance, écoute, espoir, tolérance».

Pour clore la journée en fanfare, la pièce de théâtre-action «Ta Gueule et cherche!» racontait, de manière ironique et humoristique, les difficultés des demandeurs d'emploi. Sa justesse et sa capacité à dénoncer les dérives et les aberrations du système ont suscité beaucoup d'enthousiasme et de réactions dans l'assemblée. Le discours de clôture de la présidente du réseau, Claire Lammerant, a invité à «semmer des possibles»².

Cette journée au concept original se voulait être un reflet de l'innovation des pratiques du réseau et de ses membres. Elle voulait allier le fond (débat) et la forme (interactivité et participation), le sens et l'ambiance (festive). Formule gagnante! ■

1. Pour écouter les débats de la journée en Podcast sur www.radio27.be/index.php/component/k2/item/94-reseau-aid-une-histoire-d-avenir
2. Voir la campagne CIEP: <http://ciep.be/Campagnes/Campagnes-de-l-annee>

La grève de la FN: 50 ans déjà

2016 marque le 50^{ème} anniversaire de la grève des femmes de la Fabrique Nationale d'armes de guerre (la FN) à Herstal. À cette occasion, la CSC et la FGTB Liège-Huy-Waremme souhaitent commémorer cet événement marquant de l'histoire sociale belge qui est également, par sa revendication pour l'égalité salariale, une étape importante dans l'histoire de l'émancipation des femmes en Europe. En collaboration avec l'Institut d'Histoire ouvrière économique et sociale (Ihoes) et le Centre d'animation et de recherche en Histoire ouvrière et populaire (Carhop), les deux organisations syndicales portent le projet d'exposition «Femmes en colère. Leur combat d'hier et d'aujourd'hui pour demain». ■



INFOS PRATIQUES

DATES: DU 15 FÉVRIER AU 26 MARS 2016

LIEU: LES ANCIENS BÂTIMENTS DU PRÉ-MADAME À HERSTAL

SITE DE LA PLATE-FORME BIENTÔT DISPONIBLE: FEMMESENCOLEERE.BE



Au(x) sujet(s) des droits culturels

Bien que le vocable «droits culturels» soit familier et qu'il fasse partie intégrante du langage du secteur socioculturel, il suscite de nombreuses zones d'ombre et d'imprécision. C'est pourquoi le CIEP propose, dans le cadre d'un *Cahier*, de se replonger dans l'Histoire, d'interroger nos évidences, de mobiliser les analyses critiques et de croiser les points de vue des acteurs qui font vivre ces droits.

L'introduction rappelle que l'exercice des droits culturels, à travers l'éducation permanente et la démocratie culturelle, participe d'une même dynamique politique et d'un même idéal démocratique. Ensuite, un détour par l'Histoire nous démontre que la Culture tient du rapport de force. Le combat pour la démocratie culturelle, mené par le mouvement ouvrier depuis le milieu du XIX^e siècle, illustre l'évolution du rapport entre l'éducation populaire et le monde du travail, entre l'instruction obligatoire et la formation d'adultes, ainsi que la construction de la démocratie culturelle dans la société et au sein de l'usine dans une perspective d'émancipation collective. Les sources éthiques (démocratie, justice sociale, émancipation des travailleurs) qui ont animé l'esprit des actions du mouvement ouvrier pour le «droit à la culture», sont aujourd'hui concurrencées par des arguments pragmatiques dans une société qui promeut des logiques de compétitivité, de flexibilité et de rationalisation. L'auteure nous met alors en garde par rapport au combat syndical actuel pour une réduction collective du temps de travail qui ne peut simplement pas devenir un outil de politique de l'emploi; cette conquête du «temps social» étant motivée par les objectifs de la lutte pour les droits culturels. Le point de vue juridique met en lumière les récentes recherches consacrées au droit de participer à la vie culturelle et approfondit les interactions entre celui-ci, les droits culturels et l'éducation permanente. Après un retour sur les définitions, parfois galvaudées, l'auteure croise les rapports entre droits fondamentaux, politique et démocratie dans le cas particulier des

droits culturels et de l'éducation permanente.

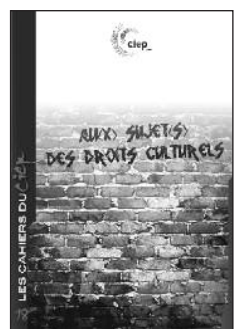
La contribution suivante aborde la Culture en tant que «système» d'éthiques, de libertés et de droits fondamentaux mais aussi de démocratie, de politiques et de pratiques culturelles. Elle présente l'intérêt d'utiliser le terme «Culture» dans son sens le plus général et celui de poser les questions culturelles en tant que choix éthique. Dans notre société dominée par des usages culturels majoritairement inégalitaires, la politique et l'action culturelles ne peuvent contribuer à un exercice égal des droits à la Culture et du droit de participer à la vie culturelle, dans une perspective d'émancipation, que dans un certain nombre de conditions précises: identifier, débattre, établir, adopter, valoriser et mettre en œuvre les conditions qui nous permettront de vivre une culture humaniste.

En dernier lieu, une analyse critique des usages et des effets sociaux de la théorie des droits culturels est développée sur base du «*droit de participer à la vie culturelle, premier facteur de liberté et d'inclusion sociale*» de Patrice Meyer-Bisch. En effet, si nous devons rejeter une approche en termes d'art pur, nous devons parallèlement accepter qu'il n'y a pas de concept pur et que la question des références en regard desquelles un concept s'est construit, est essentielle. Donc, si le concept des droits culturels fait actuellement l'objet d'insertions dans des textes décrétaux ou des colloques, la question critique quant à son usage social et politique se pose. En privilégiant une logique exclusivement individuelle, en faisant l'impasse sur le conflit, en pensant l'inclusion et la connexion dans une approche d'office positive, par l'intermédiaire d'une beauté pure, la théorie des droits culturels risque de s'insérer dans un courant de pensée dominante, de mettre l'accent sur la diffusion de biens culturels élaborés par des industries culturelles, tout en exigeant que la Culture s'intègre à l'économie -et qui alimente la logique d'activation. Alors que pour soutenir ses révolutions sociales, le mouvement ouvrier mettait

en avant la richesse des bras et leur place centrale dans la production de la société, nous sommes peut-être au début d'une époque qui reconnaitra la place centrale de la richesse immatérielle correspondante: les connaissances, la créativité, la force de proposition, de participation, la capacité d'implication, d'engagement de toutes les populations. En outre, cette approche permettra de donner une interprétation des droits culturels conforme à sa contribution réelle.

Une synthèse de la rencontre des différents responsables de Centres culturels et en Education permanente présente leur traduction de la notion de droits culturels dans leur organisation et leur manière de rendre possible son exercice. Pour remplir leurs objectifs, les institutions socioculturelles précisent leurs attentes vis-à-vis du politique. La conclusion rappelle que le sujet des droits culturels est au cœur même des actions du mouvement ouvrier et s'oppose au discours dominant qui nie les alternatives. En plus, une réflexion sur ce sujet serait une manière de lutter contre cette pensée unique. En effet, évoquer les droits culturels, c'est parler d'une démarche d'émancipation qui donne toute sa raison d'être aux projets d'éducation permanente. Dans un contexte où l'enjeu des organisations sociales est non seulement d'être en résistance mais aussi de reprendre l'initiative, les droits culturels doivent permettre à chacune d'être ou de redevenir un acteur-trice, en structurant une parole et une action collectives au moment où se renforce la mise à mal de la cohésion sociale. ■

EN ANNEXE AU CAHIER ET UNIQUEMENT SUR LE SITE WEB DU CIEP, EST PROPOSÉE UNE RECENSION DES (RES)SOURCES HISTORIQUES RÉALISÉE PAR L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.



CE CAHIER ET SES ANNEXES SONT AUSSI TÉLÉCHARGEABLES EN FORMAT PDF SUR LE SITE DU CIEP: WWW.CIEP.BE/IMAGES/PUBLICATIONS/CAHIERCIEP/CAH.CIEP18.PDF

Des siècles de suspicion sur le chômeur et la chômeuse¹

PAR FLORENCE LORIAUX, CARHOP

Les dernières manifestations organisées récemment par les comités de chômeurs pour dénoncer la chasse aux sorcières qui leur est menée, et les outils conçus pour déconstruire les discours «anti-chômeurs»² nous rappellent que, depuis toujours, dans les sociétés qui conçoivent le travail comme un devoir moral engageant la responsabilité individuelle de chacun, l'absence ou le manque de travail rend suspect. Force est de constater que les représentations stigmatisantes ont la vie dure : profiteur, fainéant, incapable, paresseux voire dangereux... telles sont quelques-unes des caractéristiques que les sociétés répercutent ainsi à l'encontre des chômeurs depuis des siècles, nourrissant ainsi l'imaginaire collectif de la vision d'un chômeur profiteur³.

Les situations d'absence de travail sont ainsi assimilées à des défauts individuels et à la volonté chez un certain nombre de personnes de ne pas exercer d'activité par paresse ou fainéantise. À travers l'histoire, dans la volonté des États à traiter le chômage via différents mécanismes (surveillance, enfermement, correction, remise au travail, activation, visites domiciliaires...), on s'aperçoit très vite que le chômeur est, très souvent, présenté comme étant responsable de sa situation sans que ne soient réellement mises en cause les raisons socio-économiques provoquant le chômage. Les

préjugés véhiculés contribuent, d'une certaine manière, à justifier la mise en place de politiques ou à conforter ces dernières. On constate aussi également que «chaque fois que le chômage augmente, le discours de culpabilisation des chômeurs augmente en conséquence»⁴. Si les chômeurs ne sont pas tous égaux devant la loi, ils ne le sont pas non plus devant la discrimination. Les facteurs habituels de différenciation sociale participent à des traitements différentiels des chômeurs selon le sexe, l'âge et la nationalité de sorte qu'il faut tenir compte de ces caractéristiques pour apprécier la situation des chômeurs, les stéréotypes qui les désignent et les discriminations dont ils sont victimes. Les femmes⁵, les étrangers, les jeunes et les vieux sont ainsi particulièrement visés.

Un retour sur le passé fait apparaître les expressions diverses qu'a prises la suspicion à l'égard des chômeurs. Ainsi, dès le XIV^e siècle, face à l'augmentation du nombre d'indigents, la lutte contre les individus pauvres et sans-travail, représentant du fait de leur grande mobilité un danger pour l'organisation sociale, se met en place. Parce que le terme «chômeur» n'existe pas encore, on les désigne comme les sans-travail, les sans-ouvrage, les vagabonds, les indigents, les misérables, bref, ceux qui ne possèdent rien. Le concept d'inutilité publique hérité de l'Antiquité reprend vigueur dans une société qui découvre le capitalisme et se formule dans des expressions stéréotypées comme «inutile au monde», «inutile à la chose publique». Un appareil législatif se met ainsi en place dans les États européens associant chômage et vagabondage. Avec le XVI^e siècle,

apparaissent les premières théories de gestion de la situation nécessitant l'intervention de l'État. L'enfermement devient un des moyens de lutter contre le chômage en exerçant à la fois une étroite surveillance des individus et en remettant «le poids inutile de la terre», c'est-à-dire les valides oisifs, au travail forcé. Au-delà de la portée punitive et de la perspective morale de donner à l'individu des moyens de s'intégrer dans la société via le travail, les institutions qui naissent, jouent un rôle économique de régulation en période de chômage et diminuent les risques de révoltes en période d'expansion. La mission est également sécuritaire car il s'agit de défendre l'ordre public qu'un trop grand nombre d'inactifs pourrait perturber. Le concept de chômeur inapte est donc déjà en place et le «grand renfermement» devient la solution préconisée par tous les États européens pour résoudre la crise des XVII^e et XVIII^e siècles.

Bien qu'il y ait une prise de conscience du rapport existant entre l'absence de travail, l'émergence de la misère et le chômage, c'est toujours l'oisiveté, mère de tous les vices, qui est mise en exergue. Le XIX^e siècle ne se montre guère différent dans son approche du chômage car la classe ouvrière, née avec la révolution industrielle, hérite de la mésestime pesant sur les pauvres et les délinquants⁶.

La maturation des esprits et la révolution des idées sociales permettent l'émergence progressive, à la fin du XIX^e siècle, d'une nouvelle vision du travail et, par le fait même, d'une nouvelle vision du chômage. L'apparition de la classe ouvrière dans une société industrielle et l'émergence des syndicats vont permettre de revoir la notion de désœuvrement involontaire liée à l'absence de travail et d'associer le chômeur au criminel. L'originalité réside dans un transfert des causes de la pauvreté et du chômage qui passent de la tête du travailleur au mode d'organisation de l'industrie et du marché du travail. Le chômeur n'est plus un pauvre responsable de sa pauvreté mais un travailleur sans emploi et le chômage, un chômage involontaire dont il faut s'atteler à identifier les causes bien différentes de celles, de nature individuelle, habituellement imputées à la pauvreté. Longtemps traité par l'assistance, le chômage commence à être perçu comme un risque assu-



© REPORTAGE PHOTO & 86

nable. Mais, malgré les nouvelles théories économiques, la montée en puissance des syndicats et l'analyse scientifique qui corrobore ce discours, la lecture des différents discours (politique, économique, syndical, militant, etc.) montre que se perpétue, malgré tout, un discours moralisateur. Après ces percées d'idées novatrices d'une conception plus favorable au chômeur, on aurait pu penser que ce courant d'idées allait perdurer et même se renforcer. Or, il n'en est rien car la Première Guerre mondiale remet à l'honneur les vieux préjugés. Dès 1915, l'occupant allemand déconstruit l'image du chômeur, résistant qui refuse de travailler pour l'ennemi. Les Allemands n'hésitent pas à orchestrer des campagnes de presse hostiles aux chômeurs avec la même litanie des défauts traditionnels qui leur sont reprochés. Le même discours sera reproduit durant la Seconde Guerre mondiale.

La réflexion sur la mise en place d'une assurance-chômage obligatoire est mise à mal durant l'Entre-deux-guerres. Cette période a cristallisé tous les préjugés prononcés à l'encontre des chômeurs, quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine ou leur secteur professionnel. Alors que la grande crise des années 1930 provoque un chômage de masse d'une intensité rarement observée, une presse mal intentionnée n'hésite pas à reprendre les slogans éculés présentant les chômeurs comme des «profiteurs du système».

Bien que de nombreuses études apportent des preuves de la dégradation des conditions de vie de la population,

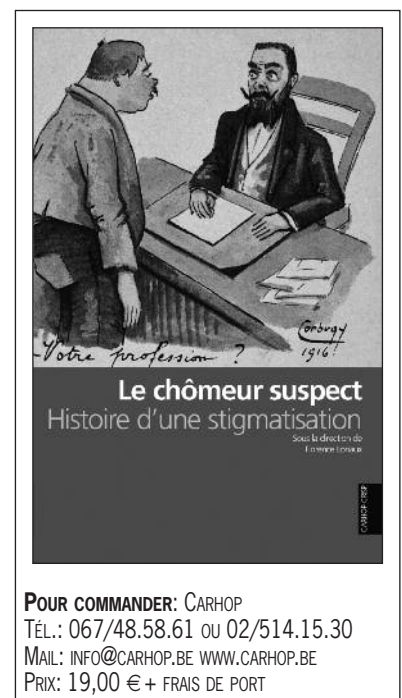
en général, et des chômeurs, en particulier, «l'état de besoin» est réactivé. Désormais, les allocations ne sont versées aux chômeurs que si ses ressources sont insuffisantes pour couvrir les besoins du ménage. Les exclusions se multiplient tandis que les pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement établissent de nouvelles mesures en matière de chômage: le stage est porté de 6 mois à un an pour les jeunes voulant être admis aux allocations de chômage; les femmes mariées, chômeuses complètes, sont totalement exclues du chômage tandis que les travailleurs étrangers sont contingentés⁷.

Après la Seconde Guerre mondiale, la période de plein emploi, qui caractérise les Trente Glorieuses, fait baisser un certain temps la pression sur les chômeurs, malgré la hausse du chômage du début des années 1950 qui focalise la stigmatisation plus particulièrement sur les femmes et sur les jeunes. Le répit est toutefois de courte durée car les crises économiques qui accompagnent la fin du XX^e siècle mettent en exergue les critiques qui s'étaient légèrement estompées. Aujourd'hui, alors que les crises structurelles de l'emploi ne cessent de se succéder depuis plusieurs décennies, il semble qu'on ait perdu de vue le formidable progrès social mis en place au lendemain du second conflit mondial en fondant une protection sociale solidaire dans laquelle la lutte contre le chômage est assurée par une assurance garantissant un revenu de remplacement en cas de perte d'emploi. En même temps, les fondateurs de ce système manifestaient clairement que le chômage était un problème collectif lié à l'organisation des économies et non plus un problème individuel attaché à l'imprévoyance. C'est pourtant ce constat qui est remis en question de nos jours par un formidable retour en arrière motivé par les théories néo-libérales qui ramènent la responsabilité de l'individu au cœur du débat. Dorénavant, il appartient au chômeur de multiplier les initiatives personnelles pour assurer, lui-même, son insertion sur le marché du travail, sous peine d'être sanctionné et de perdre ses allocations de chômage.

La logique de l'assistance a donc été subrepticement réinjectée au cœur du dispositif de Sécurité sociale puisque, pour des milliers de chômeurs et de chômeuses exclus du système de l'as-

surance lors de la mise en place des nouvelles politiques d'activation, le dernier filet de protection sera dorénavant l'assistance via les CPAS dont on oublie parfois qu'elle n'est malheureusement pas automatique puisqu'elle dépend d'une évaluation de «l'état de besoin» du bénéficiaire. Cette situation ouvre donc un nouveau champ de luttes aux mouvements sociaux qui considèrent que la solidarité reste le dernier rempart pour la défense de nos démocraties menacées par les dérives du néo-libéralisme. ■

1. Pour en savoir plus: LORIAUX, Florence (sous la dir.), *Le chômeur suspect. Histoire d'une stigmatisation*, Bruxelles, Carhop-Crisp, 2015.
2. CSEF, *S'il vous plaît, dessine-moi un demandeur d'emploi*, Mouscron, 2015; *Manuel citoyen pour ne plus se laisser diriger par les préjugés anti-chômeurs en 4 étapes et 10 leçons*, Travailleurs sans emploi de la CSC, 2015.
3. «Tous des glandeurs»: campagne de sensibilisation menée par les Équipes populaires en partenariat avec le PAC, en septembre 2013, contre les discours de stigmatisation, notamment, des chômeurs. Le Carhop a collaboré au journal de campagne.
4. *La figure du chômeur est une construction imaginaire: Entretien avec Renaud Tarlet* par JF H. I le 22 juillet 2006. www.lebouffon.org/spip.php?article165
5. Sur la situation particulière des femmes, lire COENEN, Marie-Thérèse, «L'assurance-chômage: deux poids, deux mesures», *Les Cahiers de la Fondation*, n°45, 2012, pp. 57-64.
6. NEUVILLE Jean, *La condition ouvrière au XIX^e siècle*, tome 2: *L'ouvrier suspect*, Bruxelles, EVO, 1980, pages liminaires.
7. CARHOP, *Histoire d'un acquis: l'allocation de chômage*, Bruxelles, CARHOP-FEC, 1986



Austérité et dette, quand les femmes s'en mêlent

PAR ZOÉ MAUS,
PERMANENTE CIEP COMMUNAUTAIRE

« Crise des subprimes », « politiques d'austérité », « crise de la dette », autant de termes entendus au quotidien depuis plusieurs années, qu'il est parfois difficile d'aborder avec les publics auxquels nous sommes confrontés (qu'ils soient défavorisés ou même plus avertis). Si vous souhaitez travailler ces thématiques ou si vous abordez ces questions avec une optique de genre, que ce soit avec des groupes de femmes ou des groupes mixtes, la mallette « Austérité et Dette, les femmes s'en mêlent » de Vie féminine est faite pour vous. Vie féminine a, en effet, créé un ensemble d'animations et jeux pour aborder ces problématiques de manière ludique et éducative. Cet outil a été construit par un groupe de formatrices en alphabétisation de Bruxelles, qui a bénéficié des connaissances économiques du CADTM (Comité pour l'Annulation de Dette du Tiers-Monde). Il a été testé dans différents groupes régionaux de l'association féministe.

OBJECTIFS DE LA MALLETTE D'ANIMATION

Composée de 18 animations ou jeux, la mallette d'animation est conçue comme un outil d'alphabétisation économique à l'attention de femmes qui apprennent le français. En tant qu'outil d'apprentissage du français, ce jeu vise également à développer un vocabulaire spécifique lié aux thèmes de la



crise et de l'austérité, à travailler sur la conjugaison et la grammaire, à exprimer son vécu en fonction du contexte ainsi qu'à élaborer une analyse critique argumentée. Cependant, son objectif général est de permettre, à tous les publics, de réfléchir, de manière critique et collective, sur les mesures d'austérité en application, de comprendre leurs causes, d'en déconstruire la pertinence, notamment en s'appropriant des notions d'économie souvent peu ou pas expliquées mais utilisées au quotidien dans les médias. Les animations proposées visent également à construire ensemble des pistes pour agir individuellement ou collectivement.

THÉMATIQUES ABORDÉES

La mallette est conçue autour de 5 modules: L'austérité, Femmes et austérité, Crise de la dette publique, Union européenne et crise et, enfin, Que faire? Ces diverses thématiques permettent de comprendre, de manière générale, l'austérité (Qu'est-ce que c'est? D'où ça vient?) et, surtout, ses conséquences sur les femmes, la crise

de la dette publique (ses causes et ses origines), l'Union Européenne (les pays membres, son fonctionnement et son rôle dans la crise). Sont également proposées, pour le débat et la réflexion, des solutions et des pistes d'actions possibles mais également des pistes d'action collective. Cette étape est particulièrement importante dès lors que la thématique amène parfois un certain découragement de la part des participant·es. C'est pourquoi, à partir d'un jeu de cartes, on peut jouer à trouver des actions concrètes, en découvrant des actions qui se font déjà et, pourquoi pas, en développant de nouvelles à mettre en place au sein de son groupe ou collectif.

Ces thématiques sont abordées à partir de différents outils et supports pédagogiques: un petit film qui s'appuie sur des paroles de femmes face à la crise, un jeu de bingo de l'austérité, un petit dictionnaire de l'austérité, un photo-langage, un jeu de «picto-budget», des jeux de cartes, une carte de l'Europe, des jeux de rôles, etc. Si ces différentes animations peuvent s'utiliser séparément, elles forment également un tout. La proposition pédagogique est, d'ailleurs, d'utiliser un petit «cahier accordéon», fabriqué et rempli individuellement par les participant·es, afin qu'ils puissent noter leurs réflexions et apprentissages tout au long de l'animation. ■

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER VIE FÉMININE SI VOUS SOUHAITEZ TESTER CET OUTIL OU SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À UNE FORMATION POUR POUVOIR L'ANIMER.
CONTACTS: HÉLÈNE SPITAEELS - COORDINATRICE NATIONALE SANTÉ ET ALPHA -02/227.13.10

SE FORMER TOUT EN TRAVAILLANT: UN MASTER UNIVERSITAIRE POUR ADULTES

Séances d'informations

A LIBRAMONT (CSC Avenue Herbofin, 32a1): 19 janvier à 18h00

A CHARLEROI (Maison Georges Lemaître Boulevard Devreux, 6): 26 janvier; 1er mars et 12 avril à 18h

A LIÈGE (MOC Rue Saint Gilles, 29): 19 janvier; 22 mars et 19 avril 2016 à 17h

A LOUVAIN-LA-NEUVE (FOPES Rue de la lanterne Magique, 32 Local d.144): 18 février, 3 mai, 9 juin, 6 juillet, 16 août à 18h et le Samedi 12 mars à 10h

A ARLON (CSC Rue Pietro Ferrero, 1): 23 février à 18h00

INFORMATIONS: FOPES SECRÉTARIAT

TÉL.: 010/47.39.07

MAIL: CHANTAL.GRANDMAIRE@UCLouvain.be

SECRETARIAT-OPES@UCLouvain.be

WWW.UCLouvain.be/OPES



Résistons au pillage de notre Sécurité sociale

PAR ANNE-FRANÇOISE THEUNISSEN,
PRÉSIDENTE DU MOC-BRUXELLES

RETOUR EN ARRIÈRE

Pour la Fédération du MOC Bruxelles, «sa situation financière est très préoccupante, mais elle constitue une opportunité pour mener une réflexion sur notre projet collectif, nos modes d'action et le recentrage de notre action. Les préoccupations quant à la survie de notre organisation ne peuvent prendre le pas sur les objectifs de celle-ci, à savoir la défense des intérêts des classes populaires. Dans le contexte de la crise qui met en lumière une «guerre des classes (sociales)», nous ne pouvons faillir à notre mission, nous ne pouvons nous accommoder du monde tel qu'il est¹. D'emblée, face à ce constat, nous nous sommes attelés à reformuler nos objectifs et les enjeux principaux sur lesquels travailler. Des objectifs inscrits dans la ligne stratégique adoptée par toutes les composantes du MOC national en 2013². Ce travail a été décliné et amplifié sur la région bruxelloise en intégrant la grille de Vie féminine sur les trois systèmes de domination: domination capitaliste, domination patriarcale, domination raciale. Cette démarche d'intersectionnalité, reprise par l'ensemble du MOC, a été dénommée: «refondation».

Terme pompeux, diront certains. Peut-être, mais terme qui dit notre ambition, notre souhait de travailler au cœur des idéaux et projets essentiels à notre mouvement. Essentiels à une dynamique qui se vit et s'organise avec les militants et militantes, sans hiérarchie entre les organisations.

Après des analyses et des moments de débats, quelquefois houleux et tendus, sur les enjeux, nous nous sommes mis d'accord sur le sens, la concentration de nos activités autour de deux axes prioritaires à savoir: une campagne sur les protections sociales à mener durant les deux prochaines années au moins et une formation politique dénommée «Ateliers politiques».

UNE CAMPAGNE, DEUX ANNÉES DE TRAVAIL, TROIS DOMAINES EXPLORÉS

Résistons et créons

D'ores et déjà, trois groupes de travail se sont mis à l'ouvrage, composés de permanents et militants des différentes organisations du MOC régional. Leur première tâche consistait à observer, écouter les vécus, rechercher ce qui n'ose se dire -la misère se cache souvent-, et l'analyser. C'est une première étape, un chantier à labourer. Labourer certes, mais il doit être visible pour être ensemencé et rendre ses «fruits». Tous les trois mois à partir de décembre, un journal de campagne, inséré dans le trimestriel «Le Chou», permettra de visibiliser l'état d'avancement des chantiers et annoncera les assemblées, débats et moments d'élaboration des revendications.

La santé, la protection sociale ne sont pas à vendre!

Voyez le Manifeste du «Réseau européen contre la privatisation et la commercialisation de la santé et de la protection sociale»: www.ciep-mocbxl.be/La-sante-la-protection-sociale-ne,737.html

Pensions, chômage, santé: les plus menacés par les politiques néolibérales

«*Résistons au pillage de notre Sécurité sociale*», tel est le thème de la campagne qui a débuté ce trimestre. Avec les militants et militantes, il s'agira d'analyser les situations vécues par les habitants et habitantes de la région, de formuler des revendications et de proposer des projets. Et, bien entendu, définir et ensuite planifier des stratégies indispensables pour inverser les politiques et sortir de l'austérité qui nous est infligée. Ceci en même temps que la campagne du MOC National centrée sur les liens à établir entre les pays du Nord et les pays du Sud, ainsi que la campagne du CNCD qui démontre à quel point nous ne pouvons jouir de protections sociales sans contribuer au développement de celles-ci, dans les pays qui n'en bénéficient pas.

Bruxelles subit violemment l'accroissement des inégalités

De par ses spécificités urbaines et ce bassin d'emplois, la composition de sa population (plus jeune et plus métissée que les deux autres Régions), la dualité de ses communes, les écarts de revenus, les impacts de la 6^{ème} réforme, Bruxelles subit de manière particulièrement violente l'accroissement des inégalités. Ces réalités sont la base de notre analyse et de notre travail d'éducation populaire. Notre ancrage est bruxellois. Nos préoccupations concernent les mesures politiques prises à tous les niveaux.

Les pensions, le chômage et la santé, trois domaines qui touchent aux revenus de remplacement, trois domaines

les plus menacés par les politiques néolibérales: c'est autour de ces trois domaines que sera menée la campagne. Comment les décisions politiques et les mesures d'austérité décidées, tant au plan européen qu'au niveau fédéral, affectent-elles le quotidien des habitants et habitantes de la Région bruxelloise? Quelles sont les logiques mises à l'œuvre, d'où viennent-elles et quels sont leurs effets?

Depuis plusieurs années, les gouvernements successifs et le patronat détériorent la Sécurité sociale. Suivre l'évolution de la part de la Sécurité sociale dans le PIB reste un indicateur utile pour contredire les discours d'un gouvernement néolibéral soutenu par le patronat. Analyser également les dépenses au regard de la moyenne des dépenses dans l'Union européenne démontre les discours sur les couts salariaux (incluant les cotisations à la Sécurité sociale), qui grèvent la compétitivité de la Belgique. En 2009, la part des dépenses dans le PIB est pour:

- **Maladie et Soins de santé:** de 8,2% alors que pour l'UE des 15 elle est de 8,4% et l'UE des 27, de 8,4%
- **Vieillesse:** de 9,4% alors qu'elle est de 11,2% pour l'UE des 15 et de 11,1% pour l'UE des 27
- **Chômage:** de 3,8% alors qu'elle est de 1,8% dans l'UE des 15 et de 1,7% dans l'UE des 28. La particularité de la Belgique, c'est sa législation sur le chômage de longue durée³.

Pourquoi les gouvernements successifs s'acharment-ils à dire que notre Sécurité sociale est trop couteuse, si ce n'est pour en diminuer de manière incessante le cout global, en laissant place davantage aux assurances privées en lieu et place des protections publiques. Moins de financement et moins de risques couverts. La compétitivité et les politiques d'austérité servent à justifier ces régressions de nos droits sociaux.

DES CHIFFRES ALARMANTS À BRUXELLES

Quels sont à Bruxelles les effets de ces politiques menées au nom d'une ana-

lyse néolibérale et d'un discours mensonger sur l'incontournable austérité?

En matière de pension:

La pension moyenne est de 1.282 € en Flandre, 1261 € en Wallonie et 1.153 € à Bruxelles. La pension moyenne d'un salarié est en Belgique de 1.308 € et celle d'une salariée de 903 €, c'est-à-dire 31% de moins.

En matière de santé:

17,5% des ménages bruxellois disent avoir dû postposer leurs soins de santé pour des raisons financières. 25,2% de la population bruxelloise bénéficient d'une intervention majorée pour les soins de santé. La santé est en voie de privatisation.

En matière de chômage:

Un Bruxellois sur cinq n'a pas d'emploi. Deux jeunes bruxellois sur cinq sont au chômage. 11% des Bruxellois sans emploi restent dans cette situation plus d'un an contre 3,9% pour l'ensemble de la Belgique. 4.136 personnes ont été exclues du chômage depuis le 1^{er} janvier 2015, dont 2/3 sont des femmes⁴.

«MICHEL I^{ER} POURSUIT LE DÉMANTÈLEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE»⁵

Le gouvernement fédéral s'acharne à réduire massivement les cotisations des employeurs que l'on nomme, à tort depuis de nombreuses années, «les charges sociales des employeurs». Sans qu'aucune étude sérieuse n'ait réussi à démontrer que la diminution des cotisations sociales améliore le niveau de l'emploi au sein des entreprises. Le Bureau du Plan a ainsi mis en cause ce lien entre diminution des cotisations sociales et l'augmentation de la compétitivité créatrice d'emplois. L'étude montre que «l'effet retour» ne compense pas la diminution des recettes.

«Le gouvernement veut réduire massivement les charges sociales des employeurs, mais aussi des travailleurs. Cela met directement en péril l'équilibre financier de la sécurité sociale.»

(PASCALE VIELLE, PROFESSEURE DE DROIT SOCIAL UCL).

Par ailleurs et ce n'est pas neuf, ce gouvernement néolibéral conçoit l'allocation de chômage comme un «piège à l'emploi». L'écart entre le salaire et l'allocation de chômage étant trop faible, il devient impératif de donner à l'allocation de chômage un caractère culpabilisant pour le ou la bénéficiaire. Il n'y a plus de droit, il n'y a que devoir et mise à disposition des personnes qui bénéficient de l'allocation: deux demi-jours forcés aux services quels qu'ils soient pour les chômeurs et chômeuses de longue durée. A Bruxelles, 11% des chômeurs et chômeuses pas encore exclus tomberont sous cette mesure que le gouvernement n'a pas encore prise. ■

Vous dites austérité?

Pour dire ce que vous pensez, pour dire ce que vous vivez, Pour construire avec nous une analyse et des actions collectives.....

Venez, on vous attend.

CONTACT: MYRIAM.DJEGHAM@MOCBXL.BE



1. Refondation, MOC Bruxelles, février 2015.
2. Position de stratégies politiques du MOC, 2013.
3. Sources Eurostat
4. Chiffres cités dans la campagne
5. «Michel I^{er} démantèle la Sécurité sociale». Entretien avec Pascale VIELLE, dans Le Vif, 9 novembre 2014, www.levif.be/actualite/belgique/michel-demantele-la-securite-sociale/article-normal-350235.html



Le Festival Vivre Debout: Cap sur l'Utopie

PAR LAURENCE DELPERDANGE,
EQUIPES POPULAIRES BRABANT WALLON

Les 11, 12 et 13 mars 2016, le Centre culturel de Perwez accueillera le 8^e festival du film social «Vivre Debout». Cette année, il mettra le cap sur l'Utopie... et dirigera ses projecteurs sur une bouffée d'espoirs sous-titrant: «Quand l'impossible devient possible».

Porté par de nombreuses associations brabançonnaises, ce festival fait la part belle aux films d'auteur. Des films qui secouent les idées reçues, interrogent nos certitudes, bouleversent nos croyances. Une belle occasion de s'en mettre plein les yeux mais surtout plein la tête puisque, chaque jour, plusieurs films sont proposés invitant chacun-e à jeter un regard neuf sur le monde d'aujourd'hui. Il y aura des films grand public, des séances enfants admis, des documentaires, du cinéma d'animation... Bref, il y en aura pour tous les goûts avec l'Utopie comme fil conducteur.

Le Festival Vivre Debout, c'est aussi, autour de la programmation, des animations, des débats, des moments de rencontres et d'échanges.

Cette édition du Festival Vivre Debout, les organisateurs l'ont voulue comme une invitation à rêver ensemble. Un rêve qui plante ses racines dans le réel d'aujourd'hui; celui dont on perçoit les impasses, dont on craint les jaillissements néfastes. C'est le philosophe anglais Thomas More qui, au XVI^e siècle, observant les ravages sociaux de l'appropriation des terres par une aristocratie foncière, décrivait, dans son ouvrage «Utopie», une société idéale fondée sur la propriété collective des moyens de production. L'auteur démontrait là que la pauvreté n'est pas une fatalité mais

le résultat de choix d'organisation d'une société. Quelques siècles plus tard, l'utopie reste un cap à atteindre. Même si des pas ont été franchis dans le sens de l'égalité, l'Histoire a prouvé que les acquis d'un jour peuvent être les reculs d'un autre jour. Aussi, l'utopie sera toujours un idéal à partir duquel tisser nos aspirations démocratiques.

ET SI NOUS IMAGINIONS UN RÉEL DIFFÉRENT?

Celui dont on aperçoit déjà les bourgeons, prémices d'un vivre ensemble réinventé. Nous le voudrions façonné de manière créative, empruntant des chemins buissonniers, nourri d'élans collectifs porteurs de réponses innovantes aux enjeux actuels. Groupes d'achats collectifs, alternatives à la consommation de masse, ZAP, collectifs de résistance à l'austérité, Coopératives d'achats, Repair Cafés, économie circulaire, habitat coopératif... la liste est longue et cela fait du bien...

Dans le même temps, il nous faut lutter pour sauvegarder les belles utopies d'hier devenues réalités; parmi celles-ci, notre système de Sécurité sociale. Est-ce parce qu'on assiste aujourd'hui à des menaces climatiques, économiques, géopolitiques, nucléaires, démographiques, terroristes... lesquelles pèsent dramatiquement sur toute l'humanité, est-ce pour ces raisons qu'on voit ressurgir un peu partout le mot «Utopie»? Qu'il s'agisse de conférences, de débats, de numéros spéciaux de grands magazines, d'ateliers organisés par les universités... l'utopie semble jaillir, rejaillir, sur la voie sinueuse de notre époque troublée.

L'UTOPIE COMME UN APPEL AU CHANGEMENT

Car, aujourd'hui, l'avenir de l'humanité est un impératif prioritaire qui nécessite une

métamorphose. Nous sommes, et nous le savons, interdépendants; dans ce que le philosophe Edgar Morin nomme une «communauté de destins». Il est urgent, dit-il de revitaliser solidarité et responsabilité. Il éclaire la voie à suivre: «Toutes les voies nouvelles qu'a connues l'histoire humaine, ont été inattendues, filles de déviances qui ont pu s'enraciner, devenir tendances et forces historiques». Il pointe les raisons d'espérer: «Un peu partout dans le monde apparaissent des myriades de germinations, ruissellent des myriades de petits courants qui, s'ils se joignent formeront des ruisseaux qui pourraient confluer en rivières, lesquelles pourraient se réunir en grand fleuve. Là est l'espoir, fragile, mais espoir et nous devons comprendre que le pari et l'espoir doivent prendre la place des certitudes»¹.

A travers des films, des documentaires, des dessins animés, scénaristes et réalisateurs nourrissent notre réflexion, éveillent nos consciences à ces nouveaux champs de possibles. Ils contribuent à semer l'espoir ou, au contraire, en pointant les dangers, à participer à construire la résistance.

Pour que tous ceux qui luttent au quotidien pour un monde meilleur puissent faire entendre leur voix, au-delà de leurs villes et villages, il faudra des cinéastes talentueux, soucieux de relayer les engagements de groupes, de collectifs, de citoyens portant la justice sociale en haut de l'échelle des valeurs. Participer au Festival Vivre Debout, c'est aussi permettre à ceux-ci de poursuivre leur mission d'interpellation. C'est un acte citoyen.

Nous vous invitons donc à cheminer les 11, 12 et 13 mars prochains, sur les chemins originaux des alternatives au modèle dominant. Gageons qu'elles fixent les balises du monde de demain. En avant toutes! Cap donc sur l'utopie!

INFOS PRATIQUES:

DATES: DU 11 AU 13 MARS 2016

LIEU: CENTRE CULTUREL DE PERWEZ «LE FOYER», GRAND-PLACE, 32 À PERWEZ

INFOS: 0495/53.09.59

PROGRAMME COMPLET PROCHAINEMENT SUR
WWW.VIVREDEBOUT.BE

1. MORIN, Edgar, *Penser global. L'humain et son univers*, Paris, Ed. Robert Laffont, coll. «Le monde comme il va», 2015.



«Clair et Obscur»

Une expo interactive autour de la réalité carcérale

Les médias présentent bien souvent la réalité carcérale en Belgique comme problématique: surpopulation, conditions de vie peu dignes selon les ONG, échec de la réinsertion, toxicomanie importante, etc. En outre, la vision qu'a le grand public des prisons est souvent biaisée par les fictions télévisées.

Organisée par la Maison de la Laïcité en partenariat avec le CIEP Hainaut-Centre, l'exposition/animation «Clair et obscur» offre un tableau réaliste de la vie quotidienne en milieu carcéral. Elle développe également un regard critique chez les visiteurs, en l'informant sur cet enjeu de société tout en le sensibilisant à la dignité humaine et en le questionnant sur les conditions carcérales et l'après-prison. En effet, il est important de rappeler que le détenu est, avant tout, un être humain.

Le vernissage de l'exposition (12 janvier 2016) prendra la forme d'une conférence-débat avec Damien Scalia, administrateur de la LDH et chercheur UCL, autour du «Travail en prison: qu'en pensent les détenus?». La Ligue des Droits de l'Homme a demandé l'avis des détenus sur le travail pénitentiaire. Il ressort de ce questionnaire, un paradoxe inquiétant: si le travail joue un rôle social et occupationnel majeur (pour ceux qui y ont accès), il est perçu à la fois comme une exploitation et comme une faveur qu'il faut obtenir. La Ligue des Droits de l'Homme présentera les résultats de cette recherche ainsi que ses recommandations en la matière.

D'autres activités sont prévues autour de l'exposition, comme un ciné-débat et le spectacle «Un homme debout» (les 13 et 14 avril 2016 à Soignies).

DES VISITES-ANIMATIONS

Les participants auront l'occasion, en visitant l'exposition, de faire l'expé-

rience de la prison dans une mise en scène en trois dimensions, ainsi que d'éprouver le sentiment d'oppression qui peut habiter nombre de visiteurs, de détenus, voire de travailleurs dans l'univers carcéral. Tout en disposant d'informations sur l'organisation pratique de la prison (repas, santé, discipline...), le visiteur est confronté aux exigences de la sécurité dès l'entrée, à l'étroitesse des cellules, au préau, au couloir administratif

L'ensemble est complété par la présence d'une cinquantaine d'œuvres de détenus permettant de faire rapidement le lien entre les conditions de vie et les émotions qui transparaissent dans ces œuvres. ■

INFOS PRATIQUES:

LIEU: LA LOUVIÈRE- ATHÉNÉE PROVINCIAL (IMPLANTATION ARTS ET MÉTIERS) - RUE PAUL PASTUR, 1 LA LOUVIÈRE

DATES: DU 11 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2016

HORAIRE: 9H00 À 12H00 OU 13H00 À 16H00 (FERMÉ LE WEEK-END)

PUBLIC: ADULTES ET JEUNES À PARTIR DE LA 3ÈME SECONDAIRE

P.A.F.: 1,50 € POUR LES VISITES-ANIMATIONS (GRATUIT POUR LES ACCOMPAGNEATEURS) VISITES LIBRES GRATUITES (AVEC AUDIO-GUIDE)

INFOS: CIEP HAINAUT-CENTRE JULIEN GRAS

TÉL.: 0472/53.31.04

MAIL: J.GRAS@CIEP-HAINAUTCENTRE.BE

LA CÉRAMIQUE À LA LOUVIÈRE

Au programme: visite du Centre de la Céramique Kéramis à La Louvière, conférence sur une figure syndicale de la région ainsi que la pièce de théâtre «Royal Boch, la dernière défaïence» de la Compagnie Maritime, au Centre culturel de La Louvière.

INFOS PRATIQUES:

DATE: DIMANCHE 28 FÉVRIER 2016

LIEU: LA LOUVIÈRE

CONTACT ET INSCRIPTION: CIEP HAINAUT-CENTRE JULIEN GRAS - GSM: 0472/53 31 04

MAIL: J.GRAS@CIEP-HAINAUTCENTRE.BE



Une tout autre école

PAR EMILE SERVAIS ET PIERRE DUFAUX

Bernard Delvaux, sociologue à l'UCL, rêve d'une tout autre école, tellement différente que ce nouveau système et nouvelle institution d'acquisition des savoirs, des savoir-faire et savoir être, ne porterait même plus le nom d'école. Il raconte ce rêve dans un petit livre de 75 pages écrit dans une langue simple, évitant le jargon propre aux penseurs de la pédagogie. Il fait l'hypothèse que les changements de société sont tellement importants que notre école -qu'il appelle moderne- est vouée à disparaître. Du coup, il faudrait en imaginer une tout autre, capable de faire face aux données nouvelles déjà visibles dans la société moderne en déclin, principalement les changements de nos «représentations» ainsi que des techniques de communication.

D'AUTRES FAÇONS D'APPRENDRE...

L'Internet est, en effet, entré dans la vie de nos enfants dès leur plus jeune âge. Ils peuvent y apprendre des tas de choses que leurs professeurs ne savent pas, beaucoup rechignent dès lors plus ou moins fort à apprendre ce que savent leurs professeurs. Ils apprennent par contacts horizontaux (de jeune à jeune), ils usent de leur ordi, tablette, téléphone portable avec une habileté qui nous semble parfois diabolique, ce qui les rend plus soupçonneux vis-à-vis des enseignants et de leur légitimité à transmettre leur propre savoir. Ayant rappelé que de nouvelles expériences pédagogiques ont déjà vu le jour, Bernard Delvaux imagine trois scénarii d'avenir: tout d'abord, l'acharnement



thérapeutique sur l'école actuelle, ensuite, des politiques adaptatives porteuses de tendances à l'unification (statuts semblables des profs, évaluations communes) et, enfin, des adaptations à la fragmentation (autonomie des établissements, ségrégation des publics, services éducatifs extérieurs à l'école...).

Une tout autre école abandonnerait les traits majeurs de la forme scolaire actuelle mais garderait, selon lui, deux finalités principales: l'émancipation et la responsabilisation, ce qui implique l'apprentissage de la liberté, de l'ouverture à l'autre et de la négociation. Elle parierait sur l'accompagnement des apprentissages, l'égalité de l'intelligence et l'organisation du rapport à l'autre. Elle articulerait deux cursus, l'un commun de 16 à 22 ans, l'autre plus individualisé de 5 à 16 ans, surtout dans les activités extrascolaires. Le tronc commun comprendrait les langages (parlé, écrit, mathématique, psychomoteur), les compétences transversales (synthétiser, analyser, exprimer) et les relations à l'altérité (cultures, croyances, personnes). Elle mêlerait les jeunes qui prennent tant les options techniques que les options intellectuelles. Le cursus individualisé garderait une part substantielle des contenus de l'éducation actuelle. Elle laisserait une place à la transmission entre élèves, notamment des savoirs et compétences acquis dans leurs cursus individuels et réunirait des étudiants ou élèves (quel nouveau nom inventer pour les désigner?) de différents âges. La concrétisation de cette utopie soulève de nombreux problèmes que l'auteur n'ignore pas: les réactions du monde politique, la nécessité de la faire accepter par les entreprises (qui devraient devenir des lieux d'apprentissage mais qui, au contraire, font pression sur l'école pour qu'elle soit

à leur service), l'intérêt pour une école sanctuarisée, lieu paisible dans une société désordonnée.

A notre avis, l'auteur n'explore pas assez les modes alternatifs d'apprentissage promus par les mouvements d'éducation permanente comme les groupes d'alphabétisation, la réinsertion socioprofessionnelle, Lire et Ecrire, ou encore l'ISCO,... qui ont acquis une véritable expertise dans de nouvelles façons de transmettre et constituer les compétences et savoirs. Néanmoins, il ouvre une large brèche dans les propos convenus sur la désespérante déglutition de l'école, les gamins ou filles qui ne respectent plus les profs, leur refus d'apprendre l'orthographe et autres idées reçues à la Haute Ecole du Café du Commerce (HECC).

DANS UN TOUT AUTRE MONDE...

Si nous considérons que les scénarii sur une tout autre école feront débat, (c'est leurs objectifs), la première partie de l'ouvrage nous paraît des plus claires et des plus éclairantes pour tout qui cherche à comprendre où va la société. Sa description du monde qui vient, se réfère à trois penseurs, les Allemands Hartmut Rosa et Dirck Baecker ainsi que le Français Michel Serres qui essaient de saisir le sens de l'accélération des changements techniques, sociaux et du rythme de vie que nous subissons. Selon Dirck Baecker, chaque révolution des techniques de communication a constitué une catastrophe pour les sociétés et a déclenché un processus de transformation des structures sociales et de la culture. Michel Serres, sur ce thème des techniques de communication, pense qu'après la société moderne née avec l'imprimerie, nous entrons maintenant dans la société «suivante». Ces chan-

gements nous échappent, nous les maîtrisons peu, mais Bernard Delvaux se montre mobilisateur car, dit-il, d'autres configurations restent possibles. En effet, si, avec l'imprimerie, les systèmes fonctionnels (l'École, la Santé, la Justice...) mis en place dans la société moderne ont remplacé la division en strates (noblesse, clergé, Tiers Etat) de l'ancienne société, si les nouveaux modes de communication mettent en difficulté ce cloisonnement, si des acteurs matériels non humains (technologies de la communication) influencent le cours des choses, il est toujours possible pour l'homme d'agir sur les conduites d'autrui afin de réduire le nombre des configurations possibles, donc, pour rendre plus probable l'apparition de certaines d'entre elles. Nous pouvons toujours chercher à bien identifier les causes des changements qui adviennent et en observer les effets ambivalents.

PLUS ÉGALITAIRE

Mais on peut aussi être sereinement critique et refuser de subir. Ainsi, divers futurs sont possibles, des institutions nouvelles peuvent être mises en place. C'est l'enjeu des luttes sociales pour la démocratie et de l'action de mouvements sociaux comme le MOC. L'homme peut agir pour stabiliser les nouvelles institutions. Contre le risque réel d'un système social globalisé allant vers un monde peu institutionnalisé et se fiant au «Marché», des groupes humains peuvent toujours, par leur action, faire advenir d'autres configurations et chercher à les stabiliser. Dès lors, plutôt que de travailler à une fallacieuse égalité des chances, l'école de demain peut contribuer à l'égalité de tous, élargie à tous les domaines du vivre ensemble. Ainsi, peut-on, en tous lieux et pas seulement à l'école, orienter l'action pour que «la différenciation des rôles soit moins liée à la différenciation des revenus et du pouvoir».

Un ouvrage à lire et à réfléchir si on souhaite se donner des repères pour vivre le changement et poursuivre l'action citoyenne. ■

Et si on osait la paix?

Le pacifisme en Belgique d'hier à aujourd'hui

A l'occasion de l'anniversaire de la Première Guerre mondiale, on a beaucoup parlé des Belges qui ont combattu dans les tranchées mais qui se souvient de ceux et celles qui ont lutté pour la paix. Œuvrer pour la paix, c'est dénoncer la guerre et ses corollaires, mais aussi l'impérialisme politique ou économique à l'origine de nombreux conflits. Organisée par l'IHOES et le Mundaneum, l'exposition, qui ouvre ses portes cet automne à Liège, met en lumière l'histoire peu connue du grand public, des mouvements pour la paix. Une thématique d'une brûlante actualité à l'heure où la Belgique participe à des opérations militaires à l'étranger.

Depuis le XIX^e siècle, nombreux sont ceux et celles qui défendent la paix. À

travers 300 documents originaux (photographies, affiches, archives audiovisuelles), l'exposition retrace les diverses tentatives menées en Belgique, en vue d'instaurer la paix: depuis la participation de Belges au développement du droit international jusqu'aux actions citoyennes actuelles, en passant par les mobilisations de masse anti-atomiques des années 1960 et la lutte contre les missiles des années 1980. Construit autour de trois thèmes principaux («Bâtir la paix», «Agir par la non-violence», «Dénoncer la guerre»), le parcours historique retrace et contextualise les divers courants pacifistes d'hier et d'aujourd'hui. Au-delà du contenu historique, cette exposition a pour objectif de susciter une réflexion critique sur la notion de paix. Élaboré par un groupe de ci-

toyens, un espace d'interpellations invite les visiteurs à poursuivre leurs réflexions.

En parallèle à l'exposition, diverses activités (conférences, films, pièces de théâtre) et animations seront organisées autour du pacifisme. Un dossier pédagogique pour préparer la visite et poursuivre l'animation est accessible en ligne sur www.ihoes.be/expopaix/

Un concours est aussi lancé autour de «la paix est un rêve suspendu» pour stimuler l'engagement personnel des jeunes dans la société. Il s'adresse aux élèves de 5^e et 6^e secondaire de l'enseignement francophone. Il comprend une épreuve écrite, avec un texte d'opinion et une épreuve orale. Date limite des inscriptions: le 15 janvier 2016. ■

INFOS PRATIQUES:

DATES: DU 20 NOVEMBRE 2015 AU 21 FÉVRIER 2016

OUVERT DU MARDI AU VENDREDI DE 14 H À 18 H

LE WEEK-END DE 10 H À 18 H

FERMÉ DU 24 DÉCEMBRE 2015 AU 1^{ER} JANVIER 2016

LIEU: CITÉ MIROIR (PLACE XAVIER-NEUJEAN 22, À 4000 LIÈGE)

ENTRÉE GRATUITE: GROUPES SCOLAIRES

VISITES GUIDÉES ET ANIMATIONS: RÉSERVATION INDISPENSABLE AUPRÈS DE L'IHOES

TÉL.: 04/224.60.70. - MAIL: INFO@IHOES.BE

AGENDA DES ACTIVITÉS ET DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES: WWW.IHOES.BE/EXPOPAIX/

Pour lutter contre les préjugés sur la migration

22

Amnesty International vient de publier une petite brochure super bien faite pour «répondre facilement à dix préjugés sur la migration». Si vous ne savez pas toujours comment réagir face aux questions sur les réfugiés, aux propos stéréotypés sur l'immigration et aux amalgames, alors ce mini guide sera pour vous un outil précieux: il vous permettra, avec des chiffres à la clef et des témoignages, de déconstruire facilement 10 idées toutes faites.

Quelques exemples de préjugés analysés et décryptés:

- Il y a une explosion des arrivées de migrants en Europe!: FAUX.
- Ils viennent pour toucher nos allocations et pour prendre notre travail!: FAUX.

- L'immigration ruine les finances publiques: FAUX.
- On va être envahi par des criminels et des terroristes!: FAUX.
- L'Europe est une passoire!: FAUX.
- L'Europe doit renforcer ses frontières pour éviter l'immigration et les morts!: FAUX.
- Les migrants et les réfugiés entreprennent des voyages dangereux par choix et/ou par inconscience!: FAUX.

- Le renforcement des opérations de secours et de sauvetage va inciter davantage de personnes à entreprendre la traversée et créer un appel d'air!: FAUX.
- La destruction des bateaux est une bonne chose!: FAUX.
- De toute façon, on ne peut rien faire!: FAUX.

INTÉRESSÉ-E PAR CE GUIDE, CONTACTEZ

AMNESTY INTERNATIONAL - TÉL.: 02/538.81.77

MAIL: AMNESTY@AMNESTY.BE



Dates à épingle

PROJECTIONS-DÉBATS DU DOCUMENTAIRE «DEMAIN»

Ce documentaire réalisé par Mélanie Laurent et Cyril Dion retrace un cheminement sur des grandes questions de société (l'agriculture - l'alimentation, la transition énergétique, la monnaie et le monde bancaire, le contrôle démocratique et l'éducation). Il met en évidence des alternatives concrètes mises en place par les mouvements citoyens partout dans le monde.

DEUX SOIRÉES SPÉCIALES: LE 7 JANVIER AU PLAZZA À MONS, SUIVI D'UNE RENCONTRE SUR L'ÉNERGIE ET AU CINÉSCOPE DE LLN, SUIVI D'UNE RENCONTRE SUR LA PÉDAGOGIE.

«POUR L'INTERCULTURALITÉ, CONTRE LE RACISME»

Le concours de créativité contre le racisme «A films ouverts» de Média Animation invite à mettre en avant votre vision de l'interculturalité. Montrez dans un court-métrage ce qui vous fait (ré)agir ou ce qui vous motive face au racisme.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS: 20 JANVIER 2016
RÈGLEMENT DU CONCOURS ET FORMULAIRE D'INSCRIPTION: WWW.AFILMSOUVERTS.BE

ENVOI DES COURTS MÉTRAGES: 24 FÉVRIER 2016
CONTACT: MÉDIA ANIMATION - TÉL.: 02/256.72.33

FACE À LA VIOLENCE INSTITUTIONNELLE SUBIE, SE SITUER, S'EXPRIMER ET AGIR!

Ateliers participatifs proposés par la Commission Insertion Elargie du MOC BW

DATE: 22 JANVIER DE 9H À 12H30

LIEU: FERME DU DOUAIRE À OTTIGNIES
PAF: 10,00 €

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ET INFOS:

CÉLINE VERMANDERE - MAIL: SECRETARIAT@MOCBW.BE
TÉL.: 067/21.89.91

Conseil général de l'ISCO

DATE: LE 24 MARS 2016 À 18H

LIEU: NAMUR, AUX FACULTÉS UNIVERSITAIRES NOTRE-DAME DE LA PAIX

ORDRE DU JOUR: SUIVI DE LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE; PHOTOGRAPHIE DES GROUPES ISCO 2015-2016; PARTAGE D'EXPÉRIENCES DE GROUPE.

INFOS: PROCHAINEMENT SUR WWW.CIEP.BE



© REPORTAGE PHOTO & 86

COLLOQUE INTERNATIONAL ET INTERDISCIPLINAIRE PENSER L'ÉMANCIPATION

QUELLE CONVERGENCE DES LUTTES FACE À L'APPROFON- DISSEMENT DE LA CRISE?

Environ 80 interventions et ateliers interrogeront la crise capitaliste globale et ses relations avec les initiatives de résistance.

DATES: 28-30 JANVIER

LIEU: UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

INFOS ET INSCRIPTION:

PENSERLEMANCIPATION2016@GMAIL.COM

COMMENT CONTINUER À VIVRE L'INTERCULTURALITÉ?

Atelier du Centre Librex et Formeville

DATES: 27, 29/1 & 19/2 (DE 9H30-16H30)

LIEU: CENTRE RÉGIONAL DU LIBRE EXAMEN À 1060 BRUXELLES

INSCRIPTION OBLIGATOIRE: INFO@CENTRELIBREX.BE

TÉL.: 02/535.06.78 - PAF: 70,00 €

PROGRAMME: [HTTP://CENTRELIBREX.BE](http://CENTRELIBREX.BE)

JOURNÉE D'ÉTUDE D'ACTUALITÉ POLITIQUE AUTOUR DE LA PETITE ENFANCE

DATE: 26 FÉVRIER 2016

LIEU: INSTITUT CARDJIN À LOUVAIN-LA-NEUVE

INFOS: CIEP TÉL.: 02/246.38.41

PROGRAMME ACCESSIBLE PROCHAINEMENT SUR:
WWW.CIEP.BE

SEMAINE SOCIALE WALLONIE-BRUXELLES DU MOC CONSACRÉE À L'EUROPE

DATES: 7 ET 8 AVRIL 2016

LIEU: CEM À DAMPREMY-CHARLEROI

PROGRAMME PROCHAINEMENT SUR: WWW.MOC.BE

INFOS: MARIA VASQUEZ

MAIL: MARIA.VAZQUEZ@MOC.BE

Adresses des centres régionaux du CIEP

BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25
1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles
02/557.88.35

CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

HAINAUT CENTRE

La Louvière:

rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20

Mons:

rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000 Mons
065/35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL

Tournai:

av. des Etats-Unis, 10 Bte 8
7500 Tournai
069/88.07.64

Ath:

rue de Gand, 28 - 7800 Ath
068/84.34.31

Mouscron:

rue St-Pierre, 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME

Liège:

rue St-Gilles, 29 - 4000 Liège
04/232.61.61

Huy:

av. Albert 1^{er}, 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

NAMUR

place l'Illon, 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

VERVIERS

rue du Centre, 81 - 4800 Verviers
087/33.77.07

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19
4700 Eupen
087/59.46.30



Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:

Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
Courriel: communautaire@ciep.be



Avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

